

Le nouveau "Pacte sur la migration et l'asile" est loin de faire l'unanimité

Petites dispositions et grandes divergences



Lire pages 2-3

Groupes socialistes

Les députés Abderrahim Chahid et Youssef Aïdi ont été élus respectivement présidents des Groupes socialistes au sein de la Chambre des représentants et celle des conseillers.



Conseil de sécurité et 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

Contraste percutant entre l'immense développement des provinces du Sahara marocain et l'accablante tragédie des populations séquestrées de Tindouf



Page 4

Directeur du CCM, un poste politique avant tout

Le dirigeant sortant ne laissera pas une trace indélébile dans les livres d'histoire de l'institution



Pages 12-13

L'EN aspire à clore en beauté les fenêtres FIFA d'octobre

Objectif : Surclasser la Guinée pour décrocher les barrages du Mondial



Page 23

Le nouveau Pacte sur la migration et asile est loin de faire l'unanimité

Petites dispositions et grandes divergences

Actualité

Qu'en est-il de la mise en œuvre du nouveau Pacte sur la migration et l'asile 13 mois après sa présentation? « Elle avance, mais à petits pas », c'est ce qui ressort d'une récente note de la Commission européenne sur les états des lieux de la mise en œuvre dudit pacte. En effet, les négociations sur ce texte demeurent compliquées vu les désaccords parfois profonds qui opposent les eurodéputés aux Etats membres sur les fondements mêmes des politiques migratoires. Décryptage.

Retour et réadmission

Ainsi concernant les retours, seule l'élaboration d'une nouvelle stratégie sur les retours volontaires et la réintégration a été adoptée en avril 2021. Les dispositions relatives à la nomination d'un coordinateur des retours au sein de la Commission et l'adoption d'une nouvelle stratégie opérationnelle sont en cours. Idem pour la nomination d'un directeur exécutif adjoint pour le retour et l'opérationnalisation totale du mandat renforcé sur le retour. S'agissant de la conclusion rapide des négociations sur la directive retour révisée, le projet de rapport du Parlement n'a pas encore été adopté. Le Conseil a adopté une orientation générale partielle en juin 2019. A relever que l'examen des nouvelles options pour de nouveaux accords et arrangements de réadmission de l'UE est en cours et que le premier rapport sur l'utilisation des visas pour inciter et améliorer la coopération afin de faciliter le retour et la réadmission a été adopté en février 2021.

Asile

Au sujet des propositions de règlements visant l'intégration des procédures d'asile et de filtrage des ressortissants des pays tiers, qui prévoient concrètement un examen accéléré des demandes d'asile lorsque leur probabilité d'aboutir aurait été jugée trop faible, avec rétention dans des centres spécialisés situés aux frontières de l'Union pour la durée de la procédure, la Commission a adopté la proposition relative à un règlement sur la gestion de l'asile et des migrations, comprenant un nouveau mécanisme de solidarité ainsi que la proposition de nouveau règlement sur les procédures d'asile afin d'inclure une nouvelle procédure aux frontières et de rendre les procédures d'asile plus efficaces. Par ailleurs, un accord politique a été trouvé concernant l'adoption du règlement sur l'Agence de l'UE pour l'asile. En outre, un rapport du Parlement est en cours de préparation au sujet de l'adoption d'un règlement relatif à la gestion de l'asile et des migrations, ainsi qu'au filtrage et à la révision des procédures d'asile.

Mobilité des compétences extra-UE

A propos de la mobilité des compétences extra-UE, un accord politique a été trouvé en mai 2021 concernant les négociations sur la directive européenne sur la carte bleue. S'agissant du développement des partenariats de talents de l'UE avec les principaux pays partenaires, cette disposition est en cours de

préparation. Idem pour la proposition d'une révision de la directive sur les résidents de longue durée et d'une révision de la directive sur le permis unique, ainsi que la définition des options pour développer un pool de talents de l'UE. A rappeler que l'adoption rapide de la directive révisée sur les conditions d'accueil et du règlement sur la qualification n'a pas eu lieu puisque l'accord provisoire entre le Parlement et le Conseil n'a pas été approuvé par ce dernier principalement en raison de l'approche globale.

Nouvel instrument de crise

Touchant au sujet d'introduction d'un nouvel instrument de crise qui devrait permettre d'assouplir ou renforcer certaines dispositions des textes en vigueur, voire d'y déroger, dès lors que les circonstances l'imposeraient, le plan de préparation à la migration et de crise a été adopté en septembre 2020 ainsi qu'une législation pour faire face aux situations de crise et de force majeure. Concernant la mise en œuvre du plan de préparation à la migration et de crise, elle a commencé et se poursuit. Quant aux travaux sur le nouvel instrument de crise, un rapport du Parlement est en préparation. A souligner également que les discussions n'ont pas encore commencé dans les groupes de travail du Conseil.

Sauvetage privé

Relativement aux discussions concernant l'épineuse question des opérations de sauvetage privé, les travaux se poursuivent sur l'adoption d'une recommandation sur la coopération entre

les Etats membres concernant les activités de sauvetage des entités privées, y compris via la mise en place du Groupe d'experts sur la recherche et le sauvetage. Idem pour la présentation des orientations aux Etats membres, dont la mise en œuvre est en cours, pour préciser que le sauvetage en mer ne peut pas être criminalisé.

Filtrage aux frontières extérieures

Au niveau des recommandations relatives au développement de voies d'accès légales ainsi qu'au nouveau règlement européen sur les garde-frontières et les garde-côtes, la Commission européenne a adopté la proposition relative à une nouvelle législation pour établir une procédure de filtrage aux frontières extérieures et un nouveau plan d'action de l'UE contre le trafic de migrants pour 2021-2025 ainsi que l'évaluation de la manière de renforcer l'efficacité de la directive sur les sanctions des employeurs.

Autres mesures et dispositions

Concernant la mise en œuvre rapide et complète du nouveau règlement européen sur les garde-frontières et les garde-côtes, les activités de mise en œuvre sont en cours dans les différents domaines couverts par le règlement EBCG (l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes). Idem pour l'élaboration des actions contre le trafic



L'humanisation des politiques migratoires demeure dans l'angle mort de l'Union, au profit de l'approche sécuritaire, clairement privilégiée par les Etats membres





de migrants via des partenariats avec des pays tiers et l'accroissement du soutien au développement économique et à la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière. Ainsi que le renforcement de la place de la migration dans la programmation des nouveaux instruments du prochain cadre financier pluriannuel et l'avancement de la recommandation sur les voies légales de protection dans l'UE, y compris la réinstallation.

Des travaux ont également été lancés et se poursuivent avec différents pays dans le cadre des dialogues et partenariats existants en vue de lancer immédiatement des travaux pour développer et approfondir des dialogues et des partenariats sur la migration complets et équilibrés. Des progrès qui n'ont pas été enregistrés au niveau de la conclusion rapide des négociations sur le règlement-cadre sur la réinstallation et l'admission humanitaire. En effet, l'accord provisoire entre le Parlement et le Conseil n'a pas été approuvé par ce dernier principalement en raison de l'approche globale.

Déshabiller Paul pour habiller Jacques

Pourtant, Hocine Zeghib, professeur de droit public honoraire de Montpellier et ancien directeur du Master européen Migrations inter-méditerranéennes, estime qu'il ne faut pas s'attendre à grand-chose de ce pacte qui est censé remplacer le règlement Dublin sans vraiment l'abolir. Dans l'édition du 15 mars dernier, notre interlocuteur nous a indiqué que le nouveau « Pacte pour la migration et l'asile » met l'accent sur l'instauration d'un contrôle plus efficace aux frontières, sur la surveillance des frontières extérieures assise sur des accords avec les pays de transit et d'origine créant une corrélation entre nombre de visas accordés au pays et migration et enfin sur la mise en place d'un mécanisme de solidarité permanent et efficace, entre les 27 Etats mem-

bres. « Présenté le 23 septembre 2020, ce « pacte », selon l'avis de nombreuses ONG, vise à empêcher la plupart des migrants du Sud d'accéder au territoire européen. En revanche, pour les partis populistes d'extrême droite, ce « pacte » facilitera, s'il entre en vigueur, la « submersion » du territoire européen par les migrants. Le groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Tchéquie et Slovaquie) y reste, bien entendu, globalement opposé ne voulant accueillir aucun migrant », nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « On reste donc dans la lignée de la politique migratoire européenne antérieure, principalement sécuritaire. En Méditerranée, l'amélioration vers laquelle l'UE se dirige, c'est de rendre plus efficace la collaboration avec les Etats du versant sud... y compris avec un Etat failli comme la Libye ».

Réserves et méfiances

Une analyse que partage le groupe de réflexion « Pour la solidarité-PLS » qui a révélé dans une note d'actualité datant d'avril 2021 la méfiance et la réserve de plusieurs parties face au nouveau pacte. Selon cette note, si le Parlement européen s'est montré favorable, au moins sur le principe, à une meilleure coordination des politiques nationales, à des efforts de solidarité accrues et à une politique de retour plus systématique, tel que proposé par le Pacte, il était aussi attentif au respect des droits fondamentaux et défendait plus largement la mise en place de filières d'immigration légales. Or, les mesures proposées par la Commission ne répondent que partiellement à ces dernières exigences, souvent de façon imparfaite. En dépit des intentions affichées, l'humanisation des politiques migratoires semble ainsi demeurer dans l'angle mort de l'Union, au profit de l'approche sécuritaire, clairement privilégiée par les Etats mem-

Des parlementaires pour les droits des migrants

Au sein du Parlement, ajoute la note, les critiques les plus radicales émanent naturellement des rangs de la gauche, qui accuse la Commission de manquer d'ambition, voire de travestir la réalité et de bafouer les droits des migrants. « Les élus soulignent ainsi les risques inhérents à la procédure de filtrage accélérée, qui fait craindre un examen expéditif des demandes d'asile, ou le maintien du système de « hot spots », qui renforce la détresse des migrants. Idem pour la « coopération avec les pays tiers » où ils subsistent souvent des traitements inhumains et dégradants — l'exemple libyen compte à cet égard parmi les plus féroces, quoique l'Union ne semble guère désireuse d'amender

son partenariat », précise-t-elle. Et d'ajouter : « Certains élus proposent en conséquence une série de mesures alternatives à celles du Pacte, dont on ignore si elles seront retenues, mais qui semblent d'ores et déjà en profond décalage avec les attentes des Etats membres ».

Un pacte « contre les migrants »

Même état d'esprit chez les ONG. Selon toujours la même source, l'Institut Open Diplomacy fustige, de son côté, un pacte « contre la migration » qui, à défaut de réformer en profondeur le paradigme des politiques migratoires, se condamne à reproduire voire intensifier les tragédies qu'elles engendrent. « Par extension, c'est donc un pacte « contre les migrants », toujours criminalisés, davantage précairés et dont les droits fondamentaux ne cesseront d'être bafoués, sur le sol européen comme dans son voisinage proche », souligne le document de Pour la solidarité. Dressant un constat similaire, un consortium pan-européen d'organisations spécialisées avait d'ailleurs publié une longue série de recommandations à l'intention du Parlement et du Conseil, co-législateurs, parmi lesquelles la suspension progressive des procédures de détention, en particulier pour les enfants, ou le renforcement de la prise en charge humanitaire des migrants, notamment juridique et médicale.

Des think tanks réticents

Dans un registre légèrement différent, ajoute le think tank, les spécialistes du développement, dont notamment Oxfam, ont également fait connaître leur réticence quant à une instrumentalisation de l'aide au développement à des fins de gestion des flux migratoires. Dans un contexte de crise sanitaire, l'ensemble de ces préoccupa-

tions s'en trouve bien évidemment exacerbé.

Du côté des autres think tanks et centres de recherche, les avis sont plus mesurés, mais toujours critiques. La Fondation Robert Schuman pointe ainsi les faiblesses de certaines propositions, dont le maintien du critère de « pays d'origine sûrs » et les risques inhérents à la coopération avec des pays tiers instables sur le plan politique, qui interrogent sur l'éthique et l'efficacité des mesures d'expulsion. Pour Chatham House, qui salue les dispositions sur le regroupement familial et l'introduction d'un mécanisme pour veiller au respect des droits fondamentaux, le texte comporte trois faiblesses majeures : la procédure de filtrage se traduira inéluctablement par un traitement expéditif des demandes d'asile ou le maintien des « hot spots » ; la conduite des procédures d'expulsion des migrants par certains Etats membres (notamment la Pologne et la Hongrie) soulève de sérieuses interrogations quant au respect de leurs droits fondamentaux ; le caractère sécuritaire des propositions ne permet pas de répondre aux impératifs humanitaires, délibérément mis de côté. « Enfin, pour l'Institut Jacques Delors, la Commission « prend le risque de la complexité » en proposant d'avancer à 27 plutôt qu'en s'appuyant d'abord sur un noyau dur de quelques Etats membres. Il pointe en conséquence la nécessité d'un accord rapide, au risque sinon de fragiliser l'espace Schengen et la diplomatie européenne « face aux chantages de la Turquie ». Une analyse partagée par Jean-Pierre Cassarino, selon qui la dépendance aux pays tiers est absolument décisive, de même que la crainte d'un Schengen désarticulé », a conclu ladite note.

Hassan Bentaleb



Les spécialistes du développement ont également fait connaître leur réticence quant à une instrumentalisation de l'aide au développement à des fins de gestion des flux migratoires

Conseil de sécurité et 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

Contraste percutant entre l'immense développement des provinces du Sahara marocain et l'accablante tragédie des populations séquestrées de Tindouf

“

Les populations de ces provinces du Sud marocain vivent d'ores et déjà au rythme d'une transformation considérable à la faveur de vastes programmes multisectoriels de développement et d'investissement



À l'intérieur des différentes instances décisionnelles de l'Organisation des Nations unies (ONU) les témoignages positifs quant à la coopération constructive et bienveillante du Royaume du Maroc avec la Minurso se multiplient, ajoutés aux observations favorables exprimées par de nombreux chercheurs universitaires marocains et étrangers et d'éminents politologues et experts des relations internationales et de la géostratégie mondiale.

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans son rapport au Conseil de sécurité sur la question du Sahara marocain a mis en relief « la pleine coopération » et « la coordination optimale » du Maroc avec l'ensemble des composantes de la Minurso, notamment en matière de soutien logistique, de prestations médicales, de sécurité des sites onusiens et de déminage.

Le document confirme clairement que « le Maroc est resté attaché au cessez-le-feu », tout en se déployant à préserver son droit légitime de répondre à toute provocation des milices du « Polisario ».

M. Guterres a souligné que grâce à la coopération sérieuse des autorités marocaines, les activités opérationnelles de la mission onusienne au Sahara marocain, durant la période couverte par le rapport, n'ont été que modérément impactées par les restrictions liées aux mesures sanitaires, mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19 et ses répercussions.

Il a relevé avec une grande satisfaction que, bien au contraire, le Maroc a non seulement respecté la liberté de mouvement des équipes de la Minurso mais il a aussi spontanément soutenu ladite mission en facilitant le voyage et les déplacements de ses équipes et ses éléments civils et militaires de et vers leurs lieux de déploiement, en leur assurant l'accès à des vols internationaux commerciaux spéciaux.

Là-dessus, le Secrétaire général de l'ONU a loué l'attitude humanitaire du Maroc qui a procédé à la vaccination de l'ensemble du personnel civil et militaire déployé au Sahara marocain dans le cadre de la Minurso, grâce à une coordination rigoureuse du ministère de la Santé et des Forces Armées Royales, tout en veillant au respect total

de ses engagements internationaux destinés à assurer la sûreté et la sécurité des Casques bleus.

Par ailleurs, les grandes et profondes mutations économiques, sociales et infrastructurelles que connaissent les provinces du Sud du Maroc, tous azimuts ont été abondamment mises en avant par plusieurs intervenants lors des travaux de la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale des Nations unies.

En effet, dans ce sens et à titre d'exemple, M. Godwim Ichimi, chercheur au « Nigerian institute for international Affairs » (NIIA), a relevé que les populations de ces provinces vivent d'ores et déjà au rythme d'une transformation considérable à la faveur de vastes programmes multisectoriels de développement et d'investissement. Il a souligné, en outre, que cette région du Royaume du Maroc présente l'un des indices de développement les plus élevés dans le pays, particulièrement en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures.

L'expert nigérien des relations internationales et des affaires a également fait remarquer que le Maroc « doit être salué » pour tous les efforts consentis dans cette partie du territoire national, visant à renforcer la dynamique de réforme et de développement humain et socioéconomique à

travers d'importants projets structurants et des chantiers de grande envergure.

M. Ichimi, en mettant en garde, d'autre part, contre les menaces « existentielles » qui planent sur la région et compromettent la paix et la sécurité régionales et internationales, notamment les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme agressif et violent, estime que la communauté internationale doit se départir de son « attitude passive » concernant le règlement du conflit qui persiste dans la région.

Il a ainsi appelé, à cet effet, à trouver une solution définitive à ce différend régional sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie. « Le plan d'autonomie présenté par le Royaume représente une feuille de route vers un règlement pacifique de la question du Sahara marocain », a-t-il fortement souligné.

Le chercheur n'a pas manqué dans son intervention de mettre en exergue les remarquables contributions du Maroc à la dynamique d'évolution et de développement et à la consolidation de l'unité africaine, mais aussi son rôle central dans la préservation de la paix et la sécurité internationales, à l'échelon international.

Hélas, à l'opposé de ces constats favorables et objectivement positifs, les conditions désastreuses dans lesquelles vivent les populations séquestrées dans les camps de Tindouf au sud de l'Algérie ont été au centre des préoccupations alarmantes de plusieurs militants des droits de l'Homme et acteurs associatifs de différentes nationalités.

Interpellés par la tragédie persistante de ces familles, dont des enfants et des femmes retenus par la force, séquestrées et souffrant le martyre des violences, tortures et agressions de leurs géoliers, ces fameux responsables des camps de la honte, ces intervenants, devant la 4^{ème} commission de l'Assemblée générale des Nations unies, ont appelé à mettre un terme aux souffrances de ces populations.

« La communauté internationale ne peut plus ignorer la situation dangereuse » qui prévaut dans les camps de Tindouf, contrôlés par les milices du Polisario, a, à cet égard, souligné Mohamed Elaisaoui, de « l'Organisation for Ending Human Rights Violations in the Tindouf Camps », tout en observant qu'il n'est plus tolérable de permettre

“

Il n'est plus tolérable de permettre aux mercenaires du Polisario de séparer les enfants de leurs parents et de les priver de leurs droits à l'éducation et à la dignité

aux mercenaires du Polisario de séparer les enfants de leurs parents et de les priver de leurs droits à l'éducation et à la dignité. Il a également soulevé que les enfants sont contraints de prendre part à des activités militaires comme ils sont assujettis à toutes les formes d'exploitation et d'abus de la part des membres des milices séparatistes, en violation flagrante des droits de l'Homme et des principes humanitaires.

Les camps de Tindouf, a-t-il ajouté, sont devenus un « terreau fertile » pour les organisations terroristes qui recrutent les enfants et les jeunes victimes de marginalisation et d'abus, avant de conclure que la collusion entre le Polisario et les groupes terroristes n'est plus à démontrer.

Tout cela n'est d'autant pas étonnant venant d'un groupuscule qui puise sa force dans la littérature macabre d'un régime politico-militaire qui règne en maître absolu sur cette pauvre grande Algérie et maintient aveuglément son glorieux peuple en otage et en sursis de vie, de survie et d'épanouissement, le privant de ses droits les plus élémentaires à la dignité, à la liberté d'expression et à la paix sociale...

Rachid Mestah

“

Les camps de Tindouf, sont devenus un «terreau fertile» pour les organisations terroristes qui recrutent les enfants et les jeunes victimes de marginalisation et d'abus

Le Maroc élu au Comité des Nations unies contre la Torture

Le candidat du Royaume du Maroc, M. Abderrazak Rouwane, a été élu à l'un des cinq sièges vacants du Comité des Nations unies contre la torture (CAT), pour la période 2022-2025, a annoncé lundi le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Étranger.

En lice avec 11 candidats pour 5 sièges à pourvoir au sein du CAT, la candidature du Maroc a pu recueillir 93 voix et ce, grâce à une importante mobilisation de l'ensemble de l'appareil diplomatique, a souligné le ministère dans un communiqué, ajoutant que l'expert marocain siègera ainsi pour un mandat de 4 ans, pour la période de 2022-2025.

Ce vote a eu lieu durant les travaux de la 18ème réunion des Etats parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, poursuit le communiqué, précisant que ces élections ont été tenues ce lundi à Genève.

Le succès de la candidature marocaine témoigne de la confiance et de la crédibilité dont jouit le Royaume au sein de la communauté internationale et de l'importance de son rôle dans la protection, le respect et la promotion des Droits de l'Homme. Il s'agit de la 7ème élection du Royaume du Maroc aux organes des Nations unies des Droits de l'Homme au cours des deux dernières années, ainsi il est présent dans sept organes de traités des Droits de l'Homme de l'ONU, assure le texte.

Le Royaume du Maroc, ajoute-t-on, s'est engagé depuis longtemps dans le renforcement et la promotion des Droits de l'Homme, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, en entamant un long processus visant la mise à jour de son arsenal juridique ainsi que la création d'institutions nationales œuvrant pour la protection des Droits de l'Homme et la prévention contre toute forme de torture ou traitement inhumains.

Le Royaume du Maroc a signé la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le 18 janvier 1986 et l'a ratifié le 21 juin 1993, rappelle la même source.

Le Comité contre la torture est l'organe qui surveille l'application de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adoptée le 10 décembre 1984. Il est composé de 10 experts indépendants "de haute moralité et possédant une compétence reconnue dans le domaine des Droits de l'Homme".

M. Abderrazak Rouwane qui possède l'expérience et les compétences nécessaires dans le domaine des Droits de l'Homme, a une grande connaissance des systèmes juridiques et universels en la matière. Durant sa carrière professionnelle, il a occupé le poste de Secrétaire général de la Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme et il a été élu, le 28 novembre 2020 à Niamey, membre de la Commission permanente indépendante des Droits de l'Homme de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), souligne le communiqué.

Hamdi Ould Errachid qualifie d'"inacceptable" la décision du Tribunal de l'Union européenne



La récente décision du Tribunal de l'Union européenne d'annuler l'accord de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc est "inacceptable", a affirmé le président du conseil de la région de Laâyoune-Sakia El-Hamra, Hamdi Ould Errachid, dans un entretien avec l'agence espagnole Europa Press.

Il a déclaré qu'il respectait la décision judiciaire, mais insiste sur le fait que la population du Sahara marocain a des "droits".

Hamdi Ould Errachid a soutenu que ce qui est en jeu, c'est l'avenir des générations futures car cette décision menace de « bloquer les investissements » qui sont nécessaires pour le développement de cette région et "pour résoudre de nombreux problèmes". Selon lui, "le développement est la seule solution à la question du Sahara".

D'après lui, « développement donne des résultats. Il garantit premièrement la sécurité dans la région, deuxièmement une solution durable et troisièmement tout le

monde gagne », soulignant que c'est précisément ce que fait le gouvernement marocain : investir pour « maintenir la stabilité de la région ».

Hamdi Ould Errachid, qui estime que tout cela n'est qu'une « manœuvre politique algérienne », a affirmé que la question du Sahara perdure "depuis 45 ans" et qu'en dehors de la question politique, qui n'avance pas, la population du Sahara marocain continue sa vie.

Il a, par ailleurs, prévenu que les Sahraouis, ont « d'autres marchés » vers lesquels ils peuvent exporter leurs produits halieutiques et agricoles, parmi lesquels il cite la Chine ou l'Inde, mais aussi l'Afrique. Mais pour l'instant, S.M le Roi « veut préserver les relations avec l'UE ».

Récemment, Hamdi Ould Errachid a affirmé que « la décision de la CJUE n'engage en aucun cas le Royaume » et constitue une « manœuvre politique » de l'Algérie et de sa création le « Polisario » qui nous a

habitués à ce genre de manœuvres en essayant de vendre des illusions aux habitants des camps de Tindouf chaque fois que le Maroc réalise des succès diplomatiques ». Et de préciser : « Nous sommes les représentants légitimes de la population, en vertu des résultats des urnes, et dans le cadre des élections en tant que mécanisme global pour la pratique de la démocratie ».

Il a rappelé également que les modifications apportées aux protocoles 1 et 4 de l'accord d'association entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc relatif aux produits agricoles et autres d'une part, et l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable d'autre part, ont été ratifiées à l'unanimité en 2019 par le Parlement européen, après les visites effectuées par des commissions de l'Union européenne dans les villes de Laâyoune et Dakhla, où elles ont rencontré les représentants légitimes de la population.

M.T

Le think-tank du Congrès américain met en avant l'extrême importance de la stabilité dont jouit le Maroc dans un voisinage de conflits et de turbulences

Le centre de recherche du Congrès américain a mis en exergue, dans son dernier rapport, la stabilité dont jouit le Maroc, un « allié majeur » des Etats-Unis, soulignant que cette stabilité revêt d'autant plus d'importance dans un contexte régional de conflits et de turbulences.

« La stabilité du Maroc est d'autant plus importante dans le contexte des conflits en Libye et dans la région du Sahel, et des turbulences politiques en Tunisie et en Algérie », relève le Service de recherche du Congrès (CRS), une agence fédérale américaine dépendant du Congrès des Etats-Unis, chargée de mener les recherches qui guident les politiques publiques de la branche législative du gouvernement fédéral.

Le rapport, qui revient sur les relations historiques et le partenariat solide unissant Rabat et Washington, rappelle ainsi que les administrations

américaines successives considèrent le Maroc comme « un partenaire régional important en matière de sécurité, de commerce et de développement ».

« Le Maroc est un allié majeur en dehors de l'OTAN avec lequel les Etats-Unis sont liés par un accord de libre-échange signé en 2004. Le dialogue stratégique bilatéral se réunit périodiquement depuis 2012, et le Maroc est membre de la Coalition mondiale dirigée par les Etats-Unis pour vaincre l'Etat islamique », relève la même source.

Sous l'actuelle administration, le président Joe Biden « a salué le Maroc comme « partenaire stratégique » et mis en avant son « rôle clé dans la promotion de la stabilité dans la région », a ajouté le centre de recherche du Congrès US. « La coopération en matière de sécurité entre les Etats-Unis et le Maroc est élargie », note à cet égard le rapport en

relevant notamment que le Royaume accueille chaque année l'exercice militaire « African Lion », impliquant des milliers de soldats des Etats-Unis et d'autres pays.

Et de mettre en avant également la stratégie antiterroriste « globale » du Maroc qui comporte, indique-t-on, des mesures de sécurité vigilantes, la coopération régionale et internationale ainsi que des politiques de lutte contre la radicalisation.

S'agissant de la question du Sahara, le rapport souligne que si les responsables américains ont toujours qualifié la proposition marocaine d'autonomie de "sérieuse, réaliste et crédible", un « changement majeur » a été opéré avec la promulgation fin 2020 de la proclamation relative à la reconnaissance des Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara.

Au titre des derniers développements du dossier du Sahara, la même

source rappelle l'ouverture d'une vingtaine de consulats dans les villes de Laâyoune et Dakhla dans une confirmation de la reconnaissance de la souveraineté marocaine, indiquant que Washington s'est engagé aussi à ouvrir un consulat américain.

Le rapport du Congrès, qui n'a pas manqué de rappeler le rôle majeur de l'Algérie dans ce différend régional, ce pays hébergeant et soutenant le "polisario", est également revenu sur l'escalade de tensions provoquée par les dirigeants algériens, en continuant à entraver la sécurité et la coopération économique dans la région. Le centre de recherche revient à cet égard sur l'annonce par Alger, fin août dernier, de sa décision de rompre ses relations diplomatiques avec le Royaume, en précisant que cette décision est intervenue dans le contexte du rapprochement diplomatique du Maroc avec Israël, qui rentre dans le cadre des accords d'Abraham, soutenus par les

Etats-Unis.

Mettant en exergue la réaction du Maroc face à cette décision, le rapport souligne que le Royaume a exprimé ses regrets et rejeté les accusations fallacieuses de l'Algérie, tout en rappelant l'appel de SM le Roi à la réconciliation algéro-marocaine.

L'accent a été mis, par ailleurs, sur les liens entre le "polisario" et l'Iran, un des pourvoyeurs d'armes au mouvement séparatiste via le Hezbollah qui est désigné comme groupe terroriste par les Etats-Unis. Ce rapport détaillé conclut en rappelant le soutien bipartisan au niveau du Congrès américain à la coopération entre les Etats-Unis et le Royaume qui vise à promouvoir la stabilité régionale, la lutte contre le terrorisme, le renforcement des échanges commerciaux et d'investissement, ainsi que le soutien aux efforts de développement et de réformes engagés par le Maroc.

Royal Air Maroc signe un accord de coopération avec la compagnie aérienne El Al

Royal Air Maroc (RAM) et la compagnie aérienne israélienne El Al ont signé, récemment, un protocole de coopération (Mémoire d'entente - MoU) visant à régir leurs relations afin d'offrir les meilleurs services à leurs clients. L'accord a été signé par Hamid Addou, président directeur général de la RAM et Avigal Soreq, président directeur général d'El Al, en marge de la 77^{ème} assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA) tenue récemment à Boston, et qui a regroupé des centaines de délégués et de dirigeants de compagnies aériennes, indique un communiqué de la compagnie nationale marocaine.

Cet accord intervient dans un contexte où la RAM et El Al comptent

opérer des services de transport aérien entre les deux pays à travers leurs deux hubs respectifs, à savoir l'aéroport Mohammed V de Casablanca et l'aéroport international Ben Gourion à Tel Aviv, fait savoir la même source, ajoutant que la compagnie nationale marocaine s'apprête justement à lancer, prochainement et dès que les conditions générales le permettront, une route aérienne directe entre Casablanca et Tel Aviv. La signature de ce mémorandum d'entente permettra aux deux compagnies d'explorer la possibilité de conclure un partenariat de "Codeshare" sur les lignes directes opérées entre le Royaume du Maroc et Israël, ainsi que sur les routes de leurs réseaux au-delà de leurs hubs respectifs, conclut le communiqué.

60^{ème} anniversaire du Mouvement des pays-non alignés

Participation du Maroc à la conférence commémorative de haut-niveau à Belgrade

Une conférence commémorative de haut niveau du 60^{ème} anniversaire du Mouvement des pays-non alignés (MNA) s'est ouverte, lundi à Belgrade, avec la participation des délégations représentant une centaine de pays, dont le Maroc, l'un des membres fondateurs de l'Organisation en 1961.

La délégation marocaine prenant part à cet événement de deux jours, est conduite par l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès des Nations unies, Omar Hilale. Elle comprend également l'ambassadeur du Maroc à Belgrade, Mohamed Amine Belhaj et le directeur des Nations unies et des organisations internationales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Redouane Houssaini.

Cette conférence, tenue par la Serbie et l'Azerbaïdjan, le pays qui préside actuellement le MNA, se veut «une occasion importante pour le Mouvement des pays non

alignés de discuter de sa contribution historique, de réaffirmer son attachement aux principes fondamentaux de la Charte des Nations unies et son soutien à un ordre mondial fondé sur le multilatéralisme, ainsi que de définir de nouveaux objectifs pour l'avenir», précise un communiqué de présentation de cet événement.

Pour rappel, la première conférence des pays non-alignés, qui s'est tenue à Belgrade en septembre 1961 en pleine guerre froide, avait réuni les chefs d'Etat et de gouvernement de 25 pays, dont le Maroc, outre trois membres observateurs et plusieurs mouvements, partis et organisations de libération.

Ils se sont réunis à Belgrade, afin de fonder ensemble le Mouvement dont les principes fondamentaux servent toujours de lignes directrices à tous les Etats et nations qui s'engagent pour la coexistence pacifique, l'égalité, la solidarité, la non-interférence dans les questions internes des pays et le respect envers leur intégrité du territoire et leur souveraineté.



Suite au démantèlement de la cellule affiliée à "Daech" à Tanger

Les expertises réalisées sur les produits saisis ont révélé qu'ils entrent dans la préparation d'engins explosifs



Les expertises techniques et scientifiques réalisées sur l'ensemble du matériel et

des produits saisis, suite à la mise en échec d'un plan terroriste imminent et au démantèlement d'une

cellule extrémiste affiliée à "Daech" s'activant dans la ville de Tanger, ont révélé qu'ils entrent, après leur mélange, dans la préparation et la confection d'engins explosifs, a indiqué, dimanche soir, le Bureau central d'investigations judiciaires (BCIJ) relevant de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST).

Dans le cadre de l'enquête menée par le BCIJ suite à la mise en échec, le 6 octobre, d'un plan terroriste imminent et au démantèlement d'une cellule extrémiste affiliée à "Daech" s'activant dans la ville de Tanger, le laboratoire national de la police scientifique et technique à l'Institut des sciences forensiques de la Sûreté nationale a effectué une expertise technique et scientifique en vue d'analyser et d'examiner la nature, ainsi que les utilisations des produits et échantillons chimiques saisis dans le cadre de cette affaire, a souligné la

même source dans un communiqué.

Ainsi, les expertises techniques et scientifiques réalisées sur l'ensemble du matériel et des produits saisis ont révélé qu'ils entrent, après leur mélange, dans la préparation et la confection d'engins explosifs, dont deux boîtes de soufre considéré comme produit réducteur et inflammable et quatre bouteilles d'acide chlorhydrique à forte acidité, utilisé comme catalyseur chimique lors de la confection de certains produits explosifs, outre un bidon de trois litres d'eau de javel concentré contenant de l'hypochlorite de sodium, a précisé le communiqué.

Les expertises techniques réalisées se sont aussi penchées sur l'examen des utilisations d'un ensemble de produits métalliques et électriques saisis chez l'un des membres de cette cellule terroriste, dont deux kilogrammes de clous

de plus de 3cm de longueur, qui peuvent être utilisés comme des projectiles quand ils sont placés à l'intérieur des engins explosifs, ainsi que des circuits électriques composés de fils en cuivre et de lampes reliées à des interrupteurs et à des piles de petits formats, faisant partie de l'appareil utilisé pour déclencher la détonation, outre une ampoule halogène de haut voltage, utilisée comme étincelle provoquant l'explosion lorsque son verre de protection est brisé et exposé à une haute tension, selon le BCIJ.

Les résultats de ces expertises scientifiques et techniques ont été inclus dans un rapport d'expertise détaillé mis à la disposition du BCIJ pour qu'il soit adossé aux procédures de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, chargé des affaires du terrorisme, a conclu la même source.

Hervé Morin Penser que c'est le hard power qui permet de bâtir un pays en sécurité, c'est se tromper. C'est manquer de modestie



La Normandie a organisé le Forum mondial pour la paix le 30 septembre et le 1er octobre 2021 à Caen à l'Abbaye aux Dames sous le thème, "Paix mondiale et sécurité globale ; comment gouverner la paix ?"

Hervé Morin, président de la région Normandie et ancien ministre de la Défense de la France entre 2007 et 2010, expose son point de vue à Libé sur les enjeux de la paix dans le monde et l'échec américain et occidental en Irak et en Afghanistan.

Pourquoi, tenez-vous chaque année depuis 5 ans à organiser un Forum pour la paix en Normandie ?

L'idée, c'est de devenir une terre de médiation et de réflexion à travers une chaire universitaire qu'on a construite. En clair, faire de la Normandie, terre de notre histoire, un haut lieu, un Davos de la paix, où l'on parle de sécurité, de développement durable, de stabilité, de construction et d'organisations internationales. Un haut lieu plus efficace pour prévenir les crises.

Le but de ce forum est aussi de rassembler des responsables politiques, des intellectuels, des chercheurs, des philosophes ainsi que de nombreuses figures de la société civile et de l'engagement citoyen pour débattre de la sécurité et de la paix dans le monde.

Il y a un énorme travail qui a été effectué avec les lycées dans le cadre d'un programme pédagogique, on a des milliers de jeunes dans la région Normandie qui travaillent sur ces questions. Un travail de fond est mené dans toute la société normande en partenariat avec l'Education nationale. Il y a également la chaire universitaire qui est un moyen de réfléchir sur les questions de prévention de la guerre.

Cette année, nous avons fait un focus exceptionnel sur l'Afghanistan. La question afghane est une question centrale.

Vous avez dit que la question af-

ghane est centrale. En tant qu'ancien ministre de la Défense de la France (2007-2010), quel bilan faites-vous de cette opération ?

Il nous faut inventer et bâtir un modèle dans lequel on privilégie le soft power sur le hard power pour arriver à construire en effet la paix et la stabilité. Nous y parviendrons en cessant de rester sur un modèle ethnocentré avec notre culture et notre histoire et en acceptant des différences qui parfois peuvent nous choquer, mais qui permettent, au bout du compte, de bâtir un système plus stable.

La guerre en Afghanistan, vous pensez que c'est un échec ?

La première raison de cet échec, c'est que l'on bâtit des modèles, mais qui sont des modèles ethnocentrés. On bâtit des modèles comme si bâtir une démocratie, une constitution à l'occidentale, c'était une histoire de quelques années. Nous avons mis, nous, des siècles à bâtir une démocratie. Quand on voit la Russie, c'est un bel exemple. L'Union soviétique est tombée et, pourtant, la Russie n'est toujours pas une démocratie. Quand on est en Afghanistan, qui n'a quasiment jamais été une démocratie et une république, sinon quand elle était dans les mains des Soviétiques, comment peut-on penser que, dans un pays de féodalité, d'ethnies, de minorités, de provinces, nous pouvons plaquer un modèle qui serait un modèle occidental ?

Je crois que la première erreur, c'est de ne pas bâtir un modèle d'Etat de droit ou autant que possible, en tenant compte de l'histoire du pays. Nous voulons plaquer nos règles universalistes sur des pays et des cultures qui en sont éloignés.

La deuxième raison de cet échec, disons-le, c'est aussi le jeu des voisins. Il est évident que quand vous êtes en Afghanistan et que vous avez comme voisins d'un côté le Pakistan et de l'autre l'Iran et que vous avez en plus la Chine, oui, c'est nécessairement compliqué d'arriver à bâtir un pays de paix et de stabilité.

A votre avis, est-ce que l'Europe est consciente que pour les Américains le dossier atlantique n'est plus une question centrale de leur politique de défense ?

Tous les ministres, tous les Premiers ministres, tous les Présidents de la République française ont essayé de bâtir un modèle d'Europe de la défense, de politique européenne de sécurité et de défense, capable en quelque sorte de porter nos messages, nos valeurs, notre modèle qui est un modèle absolument unique au monde, sans jamais s'en être donné les moyens. Et la question qui doit nous interroger et d'ailleurs qu'on retrouve à travers l'histoire australienne des sous-marins, est la suivante : est-ce qu'un jour on va prendre notre destin en main ?

En vérité, nous n'arrivons pas encore à intégrer cette donnée fondamentale, qui est que les Etats-Unis considèrent que, désormais, l'espace stratégique fondamental, c'est la zone indo-pacifique et que la question atlantique n'est plus la question centrale de leur politique étrangère et de leur politique de défense. Cela nous imposerait à nous, Européens, puissance économique majeure encore aujourd'hui, de regarder les choses en face. Au lieu d'être dans la soumission, au lieu d'être dans le refus de prendre en main notre propre sécurité, au lieu d'être dans un comportement de vassalité, il nous faut accepter enfin une idée simple : nous n'assurerons notre sécurité, notre défense et nous ne porterons nos valeurs que si nous acceptons enfin de mettre en commun les éléments clés de ce que représentent une politique étrangère et une politique de sécurité européennes.

L'intervention de la France au Mali, est-elle aussi vouée à l'échec ?

On se trompe de modèle quand on pense que c'est la puissance militaire qui permet de bâtir des modèles de stabilité et de sécurité. Penser que c'est le hard power qui permet de bâtir un pays en sé-

curité, c'est se tromper, c'est manquer de modestie. Au bout du compte, si on veut bien regarder ces trente dernières années, nous sommes intervenus dans différents pays toujours avec ce modèle où la puissance militaire permettait de bâtir la structuration d'un Etat en paix et en sécurité et à chaque fois, on s'est trompé. On s'est trompé en Irak, on s'est trompé en Afghanistan et je peux déjà vous dire la fin, on se trompera au Mali de la même façon. En effet, à chaque fois, nous n'avons pas été en capacité de pouvoir bâtir une histoire et un modèle démocratique, ou tout du moins un Etat de droit. Même si les causes ne sont pas les mêmes, le même enlisement provoquera au bout du compte la même situation, c'est-à-dire l'effondrement complet et le retrait des forces européennes, françaises, pour l'essentiel, au Mali.

L'affaire des sous-marins entre la France et les Etats-Unis ne reflète-t-elle pas à votre avis une sorte de trahison de l'Amérique qui change de stratégie ?

L'affaire des sous-marins est autre à mon avis. Nous avons gagné un marché à un moment où il y avait un retrait américain et on a profité de ce retrait, dans un pays qui a voulu reconstruire sa filière et sa capacité militaire navales perdues. L'Australie a signé ce contrat mais au bout du compte, si on réfléchit bien, l'Australie c'est l'alliée traditionnelle des Etats-Unis. Les Américains proposent des sous-marins à propulsion nucléaire et ce projet rentre dans le cadre de l'alliance des pays anglo-saxons dans l'espace indo-pacifique qui devient prioritaire pour les Etats-Unis. Il est évident qu'on est dans une situation difficile et cela reste de la part des Australiens inélégant, c'est le moins que l'on puisse dire. Du côté américain, c'est l'oubli de ses alliés traditionnels. Entre les Etats, il y a pas d'amis, il n'y a que des intérêts.

Caen : Propos recueillis par Youssef Lahlali

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉCHARNÉ	UN TYPE CURIeux	POILS FINS ET DOLx	ARTICLE	NOMBRILISTE	UN SOLITAIRe	COUCHÉ SUR LE TROTTOIR	A UN DON POLIR SÉDUIRE	AGENT DE LIAISON
ULTRA-VIOLET		ÈRE				LETTRES DE MENGS	PIGÉ FIN D'ANNÉE	
LETTRES DE GREEN		SYMBOLE DU RADIUM	POMMADE CERCLE DE JEUX					BOIS DUR
REJET HOSTILE	À L'ENVERS VENTILA					PÈZE	EN BERNE MERCURE	
QUARTIER DE RIOM		HYMNE PRÉPOSITION			PERSONNE ABJECTE		EXPRIME LE POUTE	
ÉTUDE DES DENTS								
		ZONE					DE BAS EN HAUT: FIEL	EN STOCK TENUE
BAUDET	ÉPOUSE DE JACOB	FOURRE-TOUT	LE MEME EN PLUS COURT			QUARTIER DE BRÊME		MOITIÉ DE MOUCHE
LETTRES DE BACHELET			VALEUR ARTICLE ESPAGNOL					
						VENLI		
QUÉMAND-DELIR						OUVRIR (LA BOUCHE)		
VOLÉE								

Solution mots flechés d'hier

CEPENDANT	CR
FEALTO	REC
CRABE	BRISE
ET TENOR	LN
RLATTIRANT	
DOIGTE	LINO
NEO	BIR
MIBIAIS	ARE
QUID	SMS
DUNE	NOE
EE	PEU
	CORS

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III						■						
IV	■								■			
V				■								
VI							■				■	
VII					■							
VIII								■				
IX			■							■		
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Des endroits po ur bien se tenir.
- II. Elle vous saute au cou. - Démonstratif.
- III. Pays du cèdre. - Accélérateur de mustang.
- IV. Mettre de côté. - Il finit presque toujours écrasé.
- V. Eau tyrolienne. - Cocasses.
- VI. Elles ne poussent pas à l'action. - Il donne un ordre.
- VII. Également. - Sortir de l'eau.
- VIII. The voice. - Simone de Beauvoir revendiqua le deuxième.
- IX. Mégaoctet. - Fonctionnent à la manivelle. - En plein ciel.
- X. Flatteries.

VERTICALEMENT.

- 1. Fait prendre son dîner vers midi.
- 2. Ayant quelque effet. - Idée abstraite.
- 3. Il sortit de son isolement un vendredi.
- 4. Membre de l'académie. - Délicieux.
- 5. Méconnu. - Soutien du bateau sec.
- 6. Contre pouvoir dans l'entreprise. - Passepoils.
- 7. Mauvais accueils. - Crasseux.
- 8. S'ils sont grands leur rencontre est possible. - Début d'émotion.
- 9. Joue un rôle non négligeable au golf. - Ce n'est parfois qu'une lavette.
- 10. S'assurer peut-être que l'on a bien compris.
- 11. Sort de l'eau. - Offre un moyen de s'en sortir.
- 12. Victimes.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
3				5	8				4	8	2						
								8			6				9	1	
2	6	4	7			3		5			1	3		5		8	
4						5		3						6	5		
5	6	7	2			3	4	9	1		4	5			3	1	
9	1							6		1	7						
7	3		2	5	1			8	3	4		6	1				
	4								5	6			7				
			8	3				9					2		4	6	
Difficile									Expert								
	5	3	7						4								
9				5	1			7		2	7	9	4	5			
				3		6				3	8	1					
	7	5			4			2		4					1		3
	6							9				8	1				
8			6			5	7		5	6						9	
		2		8										8	4	5	
7			1	9				6				5	9	7	2	8	
					7	9	3										6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	A	R	A	C	T	E	R	I	S	E	E
II	I	N	E	X	A	C	T	■	T	A	N	T
III	C	A	L	E	R	■	A	B	O	U	T	I
IV	A	R	E	■	R	O	M	A	N	C	E	R
V	T	■	G	R	E	B	E	S	■	I	R	E
VI	R	O	U	E	■	T	R	A	C	E	■	M
VII	I	N	E	P	T	E	■	N	A	R	R	E
VIII	S	G	■	A	U	N	E	S	■	A	N	
IX	E	L	E	V	E	U	R	■	S	O	F	T
X	R	E	V	E	R	S	E	M	E	N	T	S

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
1	3	7	6	2	4	8	9	5	1	3	4	9	7	2	5	8	6
6	4	2	8	9	5	1	7	3	8	9	5	4	3	6	7	1	2
9	5	8	3	7	1	4	2	6	2	7	6	8	1	5	9	4	3
4	6	5	2	3	9	7	8	1	5	6	2	7	4	8	3	9	1
3	7	9	1	8	6	5	4	2	7	4	3	1	6	9	8	2	5
2	8	1	4	5	7	3	6	9	9	1	8	2	5	3	6	7	4
7	2	6	5	4	3	9	1	8	4	5	7	6	9	1	2	3	8
8	9	3	7	1	2	6	5	4	6	2	1	3	8	7	4	5	9
5	1	4	9	6	8	2	3	7	3	8	9	5	2	4	1	6	7
Difficile									Expert								
3	5	2	9	1	4	6	8	7	8	3	9	2	7	1	4	6	5
8	9	4	7	3	6	5	1	2	1	6	7	4	5	8	3	9	2
6	7	1	5	2	8	9	3	4	2	4	5	6	9	3	1	8	7
5	6	8	2	9	1	7	4	3	3	7	2	9	1	6	8	5	4
4	1	7	3	6	5	2	9	8	4	8	1	3	2	5	6	7	9
9	2	3	4	8	7	1	5	6	9	5	6	7	8	4	2	1	3
7	3	5	1	4	2	8	6	9	5	1	3	8	4	9	7	2	6
1	8	9	6	7	3	4	2	5	6	2	8	5	3	7	9	4	1
2	4	6	8	5	9	3	7	1	7	9	4	1	6	2	5	3	8

Economie

Le déficit de la liquidité bancaire se creuse de 9%

Le déficit de la liquidité bancaire s'est creusé durant la semaine précédente de 9%, comparativement à son niveau, une semaine auparavant, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Pour y répondre, la Bank Al-Maghrib (BAM) a augmenté de 21% à 36,92 milliards de dirhams (MMDH) ses avances à 7 jours au moment où les placements du trésor se sont renforcés significativement pour atteindre près de 40,8 MMDH au lieu de 7,95 MMDH une semaine auparavant en raison du paiement de l'acompte IS qui a augmenté les recettes du trésor, indique BKGR dans sa récente lettre monétaire et obligatoire.

Dans ces conditions, le taux moyen pondéré demeure aligné sur le taux directeur en se stabilisant à 1,5%, précise la même source.

Sur le marché primaire, rapporte la MAP, lors de la dernière séance d'adjudication dont le règlement est prévu le 11 octobre, le trésor a émis 2,5 MMDH sous forme de bons par voie d'adjudications sur la ligne 2 ans au taux limite de 1,74%, fait savoir BKGR, ajoutant que dans ces conditions, la courbe primaire s'est inclinée légèrement suite à la baisse du taux de la ligne 2 ans de 0,6 pbs à 1,73%.

Quant au marché secondaire, il a fait preuve de moins de dynamisme cette semaine, avec un volume global en recul de 36% à 16,9 MMDH, lequel a été polarisé à hauteur de 41% par les maturités de long terme.

La courbe secondaire s'est globalement appréciée suite notamment à la hausse du taux de la ligne 52 semaines de 2,8 pbs à 1,58% et la ligne 2 ans de 2,0 pbs à 1,73%.

Durant la prochaine période, BAM réduira davantage son dispositif monétaire avec l'émission de seulement 27,76 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, soit un recul de 25% comparativement à une semaine auparavant, estime BKGR.

En tenant compte de la baisse de 9% des besoins de financement du trésor pour le mois d'octobre, les taux d'intérêt devraient se maintenir à leur niveau actuel.

Reste à surveiller si la hausse constatée sur la courbe secondaire n'est qu'un épiphénomène ou une tendance lourde qui pourrait affecter également les taux primaires, conclut BKGR.

L'industrie de la conserve de poisson est mal en point



A lerte. L'industrie de la conserve de poisson, considérée comme une filière importante et vitale pour l'économie marocaine, est entrée dans une crise sans précédent, selon l'Union nationale des industriels de la conserve de poisson (UNICOP).

La situation s'est dégradée au point qu'« aujourd'hui, les industriels de la conserve de poisson font face à une crise sans précédent mettant à mal les performances économiques de la filière », déplorent les professionnels de cette filière qui contribuent depuis 2009, à hauteur de 11 milliards de dirhams au PIB national et à 1,2 % de la production de la valeur ajoutée.

« Le secteur de l'industrie de conserves de poisson est dans la tourmente et fait face actuellement à plusieurs dangers et défis impactant depuis plus de cinq ans, la compétitivité des entreprises et de

la filière », affirment-ils dans une publication faisant état d'une érosion majeure des volumes et des marges industriels.

Le document dont nous avons reçu copie fait notamment état de la perturbation des chaînes d'approvisionnement et d'une forte pression sur la matière première.

En effet, selon les industriels de la conserve de poisson, les accès à la matière première ont été gravement affectés par la concurrence inter-filière et par le manque structurel de la ressource, en raison de la pression sur les stocks de sardine au Maroc qui dure depuis des années. Le secteur de la sardine ayant démontré sa grande valorisation de la matière première, les professionnels du secteur estiment que « la demande de lui prioriser l'accès à la ressource est donc naturelle et légitime ».

Il faut dire que « la situation actuelle a gravement affecté la compétitivité de la conserve marocaine en limitant son accès à des marchés à hautes valeurs à l'export », regrettent-ils soulignant la rareté de ressources a eu un double impact négatif sur la filière.

En effet, du fait de cette situation, « les unités ne fonctionnent pas à leur régime normal réduisant ainsi le nombre de jours de travail et les contrats clients ne sont pas respectés ».

Ce qui a fini par affecter le positionnement stratégique du Maroc et réduit les quantités des exportations qui sont de -25 % en volume comparées à 2020 et prévisible à -40 % pour la fin de l'année.

Selon les industriels, « une

grande partie du marché a également été gravement touchée en valeur, déclenchant une baisse des prix et des craintes des clients d'une crise structurelle ».

A cause de la non disponibilité de la matière première, qui prive l'État d'importants montants de devises et de nombre de jours travaillés, les volumes sont en déclin et des marchés sont de plus en plus abandonnés, regrettent-ils.

La flambée des coûts des intrants et les problèmes d'approvisionnement ont au final poussé les unités de la filière à accepter des augmentations majeures qui ont lourdement affecté leurs marges et leurs coûts de revient.

A propos de la flambée des coûts, l'UNICOP fait remarquer que « le prix des huiles végétales : Soja- Tournesol et de l'huile d'olive ont connu des flambées vertigineuses dépassant parfois 100 % d'augmentation. Le prix de la boîte métalliques et les emballages cartons n'ont cessé depuis plusieurs mois d'afficher des augmentations périodiques et historiques non planifiées générant un désarroi général, non seulement des industriels mais aussi des clients ».

Pour rappel, l'industrie de la conserve de poissons assure 66 % de la production mondiale de Sardine Pilchardus Walbaum et détient 46 % de parts de marché de la conserve de Sardines.

Selon l'UNICOP, elle est devenue l'un des principaux contributeurs à la réduction du chômage, en fournissant près de 30 000 emplois directs et plus de 80 000 emplois indirects sur le territoire national.

Autant dire que si la situation continue de se dégrader, elle finira par mettre totalement à terre un secteur qui a « su accroître sa contribution à l'économie nationale en augmentant les valeurs des exportations à plus de 11 % des exportations agroalimentaires du royaume », comme le rappelle l'organisation professionnelle.

Ainsi, et face à la crise qui le mine, les professionnels du secteur et l'UNICOP appelle à la mise en place d'un plan de sauvegarde de la filière compte tenu de son importance socio-économique.

Au stade actuel de la crise qui frappe le secteur, ils estiment qu'il est urgent d'appliquer les solutions et les recommandations des scientifiques visant à assurer la sauvegarde du stock halieutique.

En plus d'imposer un droit de regard de l'État sur les monopoles et limiter les hausses de matières premières qui seraient injustifiées, les industriels de la conserve de poissons pensent qu'il est également indispensable que les pouvoirs publics supportent « financièrement la filière qui ne profite d'aucune subvention malgré son importance économique et son apport historique en investissement et en création d'emplois ».

Les professionnels du secteur et l'UNICOP estiment en outre qu'il est temps qu'ils aient « un accès prioritaire à la matière première, et cela pour un souci d'une plus-value importante, d'un positionnement stratégique du produit Maroc et une pérennité de l'apport socio-économique », expliquent-ils.

Alain Bouthy



Les professionnels du secteur appellent à une action urgente face à une crise sans précédent

AGR prévoit une légère contraction des taux primaires au quatrième trimestre

Attijari Global Research (AGR) prévoit une stabilité, voire une légère baisse des taux de rendement sur le marché obligataire durant le 4^{ème} trimestre de 2021.

La situation confortable des finances publiques se reflète à travers des niveaux élevés des excédents de trésorerie du Trésor placés sur le marché monétaire, fait observer la filiale d'Attijariwafa Bank dans sa dernière note "Hebdo Taux". "Ce constat nous conforte dans notre scénario central de stabilité, voire d'une légère baisse

des taux de rendement durant le T4-21", indiquent les analystes d'AGR, notant que ce scénario demeure tributaire de la concrétisation des levés du Trésor sur le marché extérieur. Celles-ci sont estimées à 41 milliards de dirhams (MMDH) par la LF 2021 et dont le taux de réalisation s'élève à 22% en août 2021, ajoutent-ils.

Durant la 2^{ème} séance d'adjudication du mois d'octobre, le Trésor souscrit sur le marché obligataire 2,5 MMDH contre une demande qui s'élève à 6,5 MMDH,

soit un taux de satisfaction de 38%, rappelle la même source, ajoutant que le montant des levés mensuelles ressort ainsi à 4,2 MMDH, soit 43% du besoin mensuel annoncé de 9,8 MMDH.

À l'issue de cette séance CMT, les taux de rendement de la courbe primaire demeurent stables par rapport à la semaine dernière. Sur le marché secondaire, la courbe enregistre de légères variations allant de -3 PBS à +1 PB, fait savoir AGR.

Les progrès du Maroc en matière de transformation digitale mis en avant à Paris

Les progrès réalisés par le Maroc en matière de transformation digitale ont été soulignés, récemment à Paris, lors d'un atelier organisé dans le cadre du forum Bpifrance Inno Génération (BIG), l'un des plus grands rassemblements européens dédiés aux entrepreneurs, qui s'est tenu avec une forte présence d'entreprises marocaines.

Vecteur de résilience face à la crise, le secteur du numérique s'impose aujourd'hui comme un fer de lance de la reprise économique au Maroc, ont souligné les organisateurs de cet atelier en guise d'introduction.

Incarnée par le lancement du Pacte digital Maroc, cette dynamique ambitieuse d'accélérer la transformation numérique des secteurs clés de demain : industrie décarbonée, éner-

gies renouvelables, tourisme responsable, économie circulaire, autant de leviers de croissance et d'opportunités pour ce futur hub digital d'Afrique du Nord, ont-ils relevé.

Intitulé "Maroc : en route vers la future digitale nation africaine", l'atelier, co-organisé par Bpifrance et la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM) en partenariat avec French Tech Maroc, et modéré par Maël Mbaye, responsable régional Afrique du Nord, en charge de la direction du bureau Bpifrance à Casablanca, a donné la parole à de jeunes entrepreneurs marocains, rapporte la MAP.

En l'occurrence Mourad El Mahjoubi, directeur général d'"Emlyon business school Africa" et Salma Kabbaj, co-fondatrice d'"IMPACT Lab Africa", qui sont intervenus en visioconférence, et Hicham El Fassi, directeur général de Hiit Consulting, qui a livré un témoignage sur son expérience dans ce domaine.

A cette occasion, Mourad El Mahjoubi a souligné que le Maroc a réalisé des progrès significatifs en matière de transformation digitale et ce grâce à différents programmes nationaux de développement du numérique, dont le e-Maroc 2010, stratégie basée sur un partenariat public-privé,

s'articulant autour de deux objectifs stratégiques et fortement liés, à savoir la réduction de la fracture numérique et le positionnement du Royaume à l'échelle internationale.

Il a aussi évoqué le programme le Maroc numérique 2013, une stratégie qui visait à positionner le Royaume parmi les pays émergents dynamiques dans les technologies de l'information et faire du pays un hub technologique régional, a-t-il précisé, faisant observer que dans la continuité de ce programme, le Maroc a développé sa stratégie digitale 2020 avec 4 objectifs: la digitalisation des démarches administratives, la réduction de la fracture numérique, la connexion des PME et faire du Royaume le premier hub numérique de l'Afrique.

Cette dernière stratégie s'est accélérée avec la pandémie de Covid-19 qui a démontré plus que jamais l'importance du digital dans la transformation économique et sociétale du pays, a-t-il expliqué.

De son côté, Salma Kabbaj a relevé que le Maroc s'est positionné depuis quelques années en tant qu'acteur économique "majeur" en Afrique, tout particulièrement en Afrique de l'Ouest, notant que le fait que le Royaume soit le premier investisseur étranger dans cette région a

permis à nombre d'entreprises marocaines de s'élancer dans la conquête des marchés de ces pays et de s'y installer durablement.

A cet égard, elle a fait remarquer que les startups étrangères, qui arriveraient à construire des relations de partenariat avec ces entreprises marocaines à "l'ancrage fort" sur le continent, tireraient profit de l'expérience marocaine pour leur développement régional, ce qui érige le Royaume désormais en hub technologique africain et en plateforme régionale.

Selon la jeune entrepreneure, le Maroc dispose de plusieurs atouts lui permettant d'accueillir des startups internationales désireuses de développer et d'adapter leurs solutions digitales à certaines problématiques que les pays africains ont en partage dans différents domaines, notant que ces entreprises bénéficieront de la stabilité politique du Royaume, de ses infrastructures bien développées par rapport à d'autres pays notamment en termes de connectivité et d'une proximité géographique avec l'Europe.

Pour sa part, Hicham El Fassi, directeur général de Hiit Consulting, est revenu sur son parcours professionnel en tant qu'entrepreneur en France

et sur les raisons derrière sa décision de s'installer au Maroc dans la perspective de se projeter vers d'autres pays africains.

Le Maroc a été représenté à cet événement, dont la 7^{ème} édition est placée sous le thème "Conquérir pour servir l'avenir", par une trentaine d'opérateurs économiques couvrant différents secteurs dont les assurances, les technologies, le conseil, les mines, le BTP, l'enseignement ou encore l'agriculture, le marketing, l'agroalimentaire, l'informatique et l'énergie.

Cette année, le programme de BIG 2021 comprenait 400 conférences et ateliers, 40 plateaux Live, 1200 intervenants et plus de 50 innovations, avec un contenu diversifié s'adressant aux créateurs d'entreprises, start-uppers, grands groupes, TPE, PME et ETI, entre autres.

Les débats ont porté sur des thématiques comme la relance économique, le climat, la deeptech, la création d'entreprise, l'international et l'innovation.

Des ateliers et des tables-rondes ont été dédiés aussi aux enjeux sectoriels, fonctionnels et technologiques dans le continent africain, comme l'énergie, le tourisme, le numérique, la Fintech, l'investissement, la ville du-



Forum
Bpifrance
Inno
Génération

La BVC dans le vert

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 04 au 08 octobre 2021 dans le vert, son principal indice, Masi, gagnant 0,66% à 13.192,55 points.

Au terme de cette semaine, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, a avancé de 0,59% à 1.078,98 points et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a pris 0,63% à 10.715,24 points, rapporte la MAP.

L'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a avancé de 0,48% à 991,7 points.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 et le FTSE Morocco All-Liquid ont terminé la semaine sur des gains respectifs de 0,54% à 12.523,49 points et de 0,35% à 11.209,25 points.

Sur le plan sectoriel, 18 indices ont clôturé en hausse, tandis que cinq autres ont affiché grise mine.

Le secteur "Services aux collectivités" s'est envolé

de 15,69%, devant les "Ingénieries et biens d'équipement industriels" (10,64%), les "Services de transport" (6,28%) et la "Chimie" (5,75%).

Le volume global des échanges de la période a atteint près de 583 millions de dirhams (MDH) et la capitalisation s'est établie à plus de 678 milliards de dirhams (MMDH).

Aux valeurs, Label Vie a été l'instrument le plus actif avec 74,86 MDH, soit 14,72% du volume d'échanges, devant LafargeHolcim Maroc (12,31%) et Attijariwafa Bank (11,97%).

Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été réalisées par Stroc Industrie (21,53%), Lydec (15,69%), Sonasid (12,88%) et Involys (11,06%).

Les plus fortes baisses ont été accusées par Fenic Brossette (-9,79%), IB Maroc.com (-5,09%), M2M Group (-4,61%) et S.M Monétique (-3,93%).



Art & culture

Directeur du CCM, un poste politique avant tout

*Le dirigeant sortant ne laissera pas
une trace indélébile dans les livres
d'histoire de l'institution*



Les mandatures des hommes qui se sont succédé à la tête du Centre cinématographique marocain (CCM) ne se valent pas toutes. Si certains directeurs ont pris leur rôle à cœur et œuvré corps et âme pour développer une industrie du cinéma encore à ses balbutiements, d'autres ne laisseront pas une trace indélébile dans les livres d'histoire de l'institution. Puis, il y a ceux qui ont fait plus de mal que de bien. Leur passage à la tête du CCM n'a fait qu'accentuer le gouffre qui sépare la bureaucratie du terrain. En cause, des décisions qui font rarement l'unanimité, créent toujours la polémique et l'ire des professionnels du cinéma dont Libé a recueilli plusieurs témoignages. Comme quoi, le changement n'a pas toujours que du bon.

Un mandat à rallonge

La nomination de Mustapha Timi, secrétaire général du ministère de la Communication, au poste de directeur par intérim du Centre cinématographique marocain à la place de Sarim Fassi-Fihri est le parfait exemple des maux qui rongent le CCM. En effet, le mandat exceptionnellement long de Sarim Fassi-Fihri a pris fin au bout d'un scénario désolant de série B. Une sorte d'homme de très mauvais goût au 7ème art. Un départ dont les péripéties reflètent la triste réalité d'un secteur régi par des lois qui ne pèsent pas bien lourd face aux hommes qui doi-

vent s'en porter garant.

Alors qu'il devait passer la main en octobre 2018, quatre ans après le début de son premier mandat, Sarim Fassi-Fihri, successeur en octobre 2014 du défunt Noureddine Saïl, s'est accroché à son poste comme un ormeau à son rocher, bien aidé par la pandémie et trois périodes de prorogation d'une année chacune, accordées par le ministère de la Culture. Mais sous la pression de la Chambre nationale des producteurs de films (CNPF) qui a déposé une plainte auprès du tribunal administratif de Rabat visant Sarim Fassi-Fihri, ce dernier a été écarté par le Conseil de gouvernement lors d'une réunion datée du jeudi 2 octobre, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution.

Comment pouvait-il en être autrement alors que le tribunal administratif de Rabat s'était rangé du côté de la CNPF en annulant l'énième prolongation du mandat de Sarim Fassi-Fihri dont la prise de pouvoir et les réformes entreprises n'ont pas été du goût de tout le monde "C'est peu de le dire", confirme sous le sceau de l'anonymat, M.A, chef opérateur". Par exemple, tout le monde fustige la décision du CCM d'imposer le renouvellement de la carte professionnelle annuellement alors qu'auparavant, sa durée de validité était de 5 ans. Idem pour les conditions d'obtention des autorisations de tournage qui ont été durcies plus que de raison", regrette M.A, sans oublier de nuancer ses

propos : "Il faut tout de même rappeler que le directeur du CCM n'est pas l'unique instigateur de ses réformes, le ministère de tutelle en est tout autant responsable".

Abus de pouvoir

Certes, le Centre cinématographique marocain est placé sous la tutelle du ministère de la Culture au même titre que son équipe dirigeante. Mais défendre les intérêts des professionnels du secteur n'est-il pas l'un des rôles primordiaux du directeur et de son équipe ? Ce serait le cas dans un monde parfait. Mais le monde parfait n'existe pas. "Il est impossible pour un producteur de travailler sereinement quand il est pris à parti par le directeur du CCM qui n'hésite pas à abuser de son pouvoir pour cumuler les blocages. J'ai moi-même fait les frais d'un traitement abusif du directeur sortant qui n'a manqué aucune occasion pour me priver de toute activité. Sans parler de l'absence totale de soutien en cette période de pandémie, dénoncée par tous les cinéastes et les producteurs", nous confie Lamia Chraïbi.

La productrice (Mimosas, Jahiliya, Urgent...) s'est mobilisée en compagnie d'une soixantaine de producteurs et réalisateurs en avril dernier pour dénoncer les pratiques décrites comme "abusives" de l'administration du CCM, appelant au soutien du ministère de la Culture. Une mobilisation qui n'a pas laissé insensible Nour-Eddine Lakhmari.

Le réalisateur (Le Regard, Casa Negra, Zéro, BurnOut) ne gardera certainement pas un souvenir impénétrable de la précédente équipe dirigeante "Abus de pouvoir, manipulation des lois, discours populistes pour justifier les incartades, sabotage des cinéastes et blocage des autorisations de tournage des producteurs, tel était le lot de la direction précédente. Alors que les cinéastes peinent à promouvoir et à distribuer leur film, le directeur partait en voyage VIP partout dans les festivals du monde, sans agir pour le développement du secteur du cinéma national", s'est-il désolé.

Les dirigeants du CCM suscitent souvent la défiance

On dit souvent qu'il n'existe rien de constant si ce n'est le changement. Mais dans le cas du Centre cinématographique marocain, il y a à l'évidence une autre réalité immuable : La défiance d'une grande majorité des acteurs du secteur à l'égard du directeur sortant.

L'histoire avait mal commencé. La nomination de celui qui a étudié la pharmacie puis la médecine dentaire était mal passée. Et le milieu du cinéma s'était à l'époque inquiété de voir s'imposer une logique fondée sur la rentabilité. Malheureusement, ce n'est pas la première fois que les dirigeants du CCM suscitent défiance, inquiétude et tension.

Et pour cause. "La désignation



d'un nouveau directeur ne dépend plus de ses compétences et de ses connaissances du domaine, mais dépend avant tout de sa capacité à attirer les productions étrangères", regrette M.A. "Soit à l'opposé de ses missions essentielles, à savoir développer le cinéma marocain et améliorer les conditions des employés du secteur", conclut-il, inquiet de l'avenir d'une industrie à l'agonie bien avant la pandémie. "C'est pénible", embraye C.C., considéré comme l'un des doyens des réalisateurs marocains et qui a préféré garder l'anonymat. "De tout temps, les directeurs du CCM ont d'abord œuvré pour satisfaire les producteurs étrangers. C'est une politique d'Etat. Une politique qui manque de stratégie. Par exemple, le CCM subventionne à coup de millions des productions étrangères qui n'en demandent pas tant pour les inciter à tourner au Maroc", s'agace-t-il. "C'est un non sens total. D'autant que pour les productions étrangères, ces aides sont insignifiantes. Elles ne sont utiles que pour les personnes qui les gèrent et les accordent", ajoute M.A qui en oublie les emplois créés au Maroc par ces mêmes productions étrangères, mais n'omet pas à contrario de dire qu'au fond "le cinéma marocain est instrumentalisé politiquement par le ministère de la Culture. Et le CCM comme son directeur ne sont ni plus ni moins que ses bras armés".

Pour bon nombre de professionnels du secteur, cette doctrine empêche les personnes compétentes aux profils qui collent parfaitement à la fonction de prendre les rênes du CCM. Le processus de désignation n'y est pas totalement étranger. Il y a quelques années, "directeur du

CCM" était une haute fonction nommée par dahir Royal. Mais ça, c'était avant. Désormais, c'est le ministère de la Culture qui le désigne via un appel à candidatures, en se basant selon toute vraisemblance sur des critères plus politiques que méritoires.

Quel est le profil idéal d'un directeur du CCM ?

Dès lors, une question s'impose : quel est le profil idéal d'un directeur du CCM ? "Il doit bien entendu être un bon gestionnaire mais surtout un fin connaisseur du cinéma et des arcanes de son industrie. Il doit également l'aimer et avoir du respect pour ceux qu'il est censé représenter et accompagner. Il doit aussi savoir anticiper et surtout trouver les outils pour faire briller la vitrine culturelle qualitative", décrit Lamia Chraïbi. Nour-Ed-dine Lakhmari ne dit pas autre chose. Il souhaiterait également une femme ou un homme qui aime le cinéma en général, et le cinéma marocain en particulier à la tête du CCM. "Une direction avec une vraie vision pour le futur de notre cinéma national, un cinéma capable de jouer son rôle légitime d'ambassadeur dans le monde. Avec un vrai projet cinématographique ambitieux digne d'un pays qui s'est tourné vers la modernité et qui ambitionne de s'inscrire dans le développement mondial."

Courte focale et zoom out pour une vue en grand angle. Tel est le point de vue choisi par C.C pour exprimer toute sa lassitude. "On a vraiment perdu espoir dans la capacité d'un nouveau directeur à améliorer les problématiques essentielles, et

notamment faire des métiers cinématographiques des métiers respectés et considérés à l'instar des professionnels de la santé. Donc, en somme, je n'ai vraiment aucun espoir en une évolution positive à court ou moyen terme". Faut-il baisser les bras pour autant ? On en doute.

Repartir sur de nouvelles bases

La résignation n'a jamais été une solution. Surtout que les résolutions ne manquent pas pour faire du CCM une place forte, une locomotive à même d'emmener dans son sillage les professionnels du cinéma. "Il faut une consultation et un état des lieux constructif du cinéma au Maroc avec de vraies propositions dans l'idée d'une véritable refonte du CCM. Une institution qui date d'une autre ère et qui n'a pas beaucoup évolué depuis. J'ai l'impression qu'elle n'évoluera pas sans être quelque part dissoute pour repartir sur de nouvelles bases. Des bases modernes et axées sur l'avenir", espère Lamia Chraïbi qui s'inquiète car pour le moment, "le directeur du CCM a trop de pouvoir et les producteurs sont réduits à des aides du CCM. A la fin de la journée, vous vous sentez comme un employé dans un bureau de poste".

On ne peut nier qu'entre les failles des mécanismes de soutien au cinéma national, les conditions drastiques imposées aux jeunes cinéastes pour l'obtention des cartes professionnelles ou encore la fausse lutte contre le piratage, les écueils sont légion. Il y a du travail sur la planche. Cela sonne comme une évidence. Mais avant tout, il est temps de régler une bonne fois pour toutes les multiples manquements

contractuels. Un fléau de l'industrie du cinéma marocaine. "Il y a énormément de violations de contrats, et le suivi n'est pas au rendez-vous. Certes des fois l'équipe technique est contrôlée. Ce qui n'est pas le cas de l'équipe artistique", nous confie un intermittent du spectacle, tandis qu'un second nous avoue qu'en dix ans de carrière "je n'ai jamais eu l'honneur d'une visite des inspecteurs du CCM".

Bref, censé impulser des réformes profondes et des métamorphoses à même de développer un secteur et des professionnels en mal de reconnaissance, le CCM et ses dirigeants n'ont que trop rarement rempli leurs missions. Et tout porte à croire que ce n'est pas près de changer. Du moins, pour l'instant. La désignation dans trois mois d'un nouveau directeur donnera le ton et sera révélatrice du chemin qu'empruntera le CCM. Vertueux ou vicieux, l'avenir nous le dira. En attendant, pour l'Institut français du Maroc, il est plus que jamais temps de renforcer les liens qui unissent les deux institutions. "Les échanges entre le Maroc et la France en matière de création, de production ou de diffusion cinématographique sont extrêmement denses comme en témoignent par exemple les sorties prochaines en salle de plusieurs coproductions franco-marocaines. C'est pourquoi l'Institut français du Maroc reste très attaché à la poursuite des coopérations engagées entre le CCM et les institutions françaises de l'audiovisuel", a souligné Ina Pouant, directrice générale adjointe à l'IFM, dans une manière d'impulser un élan positif en vue de la prochaine mandature.

Chady Chaabi



La Tunisie se dote d'un nouveau gouvernement



La Tunisie s'est dotée lundi d'un nouveau gouvernement, onze semaines après l'éviction du précédent cabinet par le président Kais Saïed qui s'est arrogé les pleins pouvoirs le 25

juillet. "Le président de la République promulgue un décret nommant le chef du gouvernement et ses membres", a indiqué la présidence dans un communiqué, peu avant la diffusion par la

télévision officielle de la cérémonie de prestation de serment.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, la formation du gouvernement a été confiée à une femme, l'universitaire Najla Bouden, mais celle-ci ainsi que

son équipe jouiront de prérogatives considérablement réduites après le coup de force de M. Saïed.

Mme Bouden a été nommée le 29 septembre, plus de deux mois après le limogeage le 25

juillet du Premier ministre Hichem Mechichi par le chef de l'Etat qui a également gelé le Parlement et pris en main le pouvoir judiciaire.

Dans un discours lors de la prestation de serment, Mme Bouden, 63 ans, a affirmé que "la lutte contre la corruption sera le plus important objectif" de son gouvernement, qui compte 25 membres outre sa cheffe.

L'annonce du nouveau gouvernement survient au lendemain d'une nouvelle manifestation à Tunis contre les mesures d'exception décidées par M. Saïed, à laquelle ont participé au moins 6.000 personnes dans la capitale Tunis.

Après deux mois d'incertitudes, M. Saïed a promulgué le 22 septembre un décret officialisant la suspension de plusieurs chapitres de la Constitution et instaurant des "mesures exceptionnelles", censées être provisoires, le temps de mener des réformes politiques, dont des amendements à la Constitution de 2014.

En pleine crise socioéconomique et sanitaire et après des mois de blocage politique, M. Saïed avait invoqué un "péril imminent" pour justifier ses actions, dénoncées comme un "coup d'Etat" par ses opposants et des ONG.

Le spectre des attentats plane sur les hôtels de Kaboul

Le spectre de la menace d'attentats jusque dans la capitale afghane a resurgi lundi avec une alerte concernant les hôtels de Kaboul, au lendemain d'une première rencontre à Doha depuis la mi-août entre représentants américains et talibans, portant notamment sur les questions sécuritaires.

Les diplomates américaine et britannique ont averti lundi leurs ressortissants contre le risque d'une attaque dans les grands hôtels de Kaboul, notamment le Serena, un hôtel de luxe en plein centre de la capitale.

"En raison de menaces sécuritaires, nous recommandons aux citoyens américains d'éviter d'y séjourner et d'éviter la zone", a indiqué sur son site Internet le département d'Etat, à propos de cet hôtel déjà ciblé à plusieurs reprises ces dernières années.

L'hôtel Serena avait été atta-

qué le 20 mars 2014 par un commando armé taliban qui avait abattu neuf personnes, dont un journaliste de l'AFP et sa famille.

Un attentat suicide avait eu lieu dans le même hôtel en janvier 2008, alors que le ministre norvégien des Affaires étrangères se trouvait à l'intérieur, faisant six morts, dont un Américain et un journaliste norvégien.

Les hôtels de luxe de Kaboul abritent désormais aussi bien des ressortissants étrangers de passage, journalistes ou humanitaires notamment, que de hauts responsables talibans qui y mènent des réunions de travail.

Depuis leur arrivée au pouvoir le 15 août, les talibans, qui font du retour de la sécurité dans le pays après vingt ans de guerre leur priorité, sont confrontés à une vague d'attentats sanglants, revendiquée par l'organisation Etat islamique

Sa branche locale, l'Etat isla-

mique au Khorasan (EI-K), a ciblé ces dernières semaines les talibans et la minorité chiite afghane.

Ce groupe a revendiqué un attentat vendredi contre une mosquée chiite de Kunduz (nord-est), qui a fait au moins 60 morts. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière depuis le départ des troupes américaines du pays le 30 août.

L'avertissement sur les hôtels de Kaboul a été émis quelques heures après une première rencontre officielle depuis le changement de régime entre responsables américains et talibans.

Elle a été organisée au Qatar, devenu le médiateur privilégié des affaires afghanes.

Selon le département d'Etat, les discussions ont été "franches et professionnelles" et les responsables américains ont réaffirmé que les talibans seraient jugés

"sur leurs actes, pas seulement sur leurs paroles".

Ces entretiens ont été axés "sur les problèmes de sécurité, de terrorisme et sur la sécurité de voyage des citoyens américains, des autres ressortissants étrangers et de nos partenaires afghans", a précisé le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

Les Etats-Unis ont également insisté sur les garanties, notamment en termes de respect des droits de l'Homme ou d'éducation des filles, qu'ils exigent du régime islamiste.

A ce stade, le nouveau régime des talibans en Afghanistan n'a été reconnu par aucun pays. Mais le Pakistan, la Chine ou encore le Qatar, notamment, ont montré quelques signes d'ouverture à son égard.

De leur côté, les talibans ont affirmé dans un communiqué que les Etats-Unis avaient ac-

cepté d'envoyer de l'aide en Afghanistan. Mais les Etats-Unis ont eux indiqué que la question n'avait été que discutée, répétant que toute aide irait au peuple afghan et non au gouvernement taliban.

La communauté internationale cherche à maintenir un équilibre délicat, résolue à éviter l'effondrement économique du pays entièrement dépendant de l'aide étrangère, sans pour autant donner l'impression de légitimer le régime taliban.

L'Afghanistan reste économiquement paralysé depuis l'arrivée des talibans au pouvoir, et le gel de tous les avoirs du pays et des aides internationales qui maintenaient son économie sous perfusion.

Le pays est au bord d'une grave crise humanitaire, un tiers de la population afghane étant menacée de famine selon les Nations unies.

Forte abstention aux législatives anticipées en Irak

Les législatives anticipées en Irak ont été marquées par une forte abstention d'électeurs exaspérés par une corruption endémique, des services publics aux abonnés absents et un système qu'ils jugent incapable d'améliorer leurs conditions de vie, selon des chiffres officiels lundi.

Dans la nuit, à Bagdad ou encore à Nassiriya dans le sud, des candidats ont célébré par avance leur victoire à grand renfort de feux d'artifices, même si les résultats officiels du scrutin de dimanche doivent être annoncés plus tard lundi par la commission électorale.

Quelque 25 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour choisir parmi plus de 3.200 candidats. La commission électorale a annoncé un taux de participation "préliminaire" de 41%, se basant sur les résultats dans 94% des bureaux de vote.

Une abstention record depuis 2003 et le renversement du dictateur Saddam Hussein dans le sillage de l'invasion de l'Irak par les troupes américaines.

Dans la capitale Bagdad, le taux a évolué entre 31% et 34%, selon les quartiers. Dans des bureaux de vote visités par l'AFP, l'affluence est restée très limitée.

En 2018, la participation s'est établie à 44,52%. A l'époque les opposants, mais aussi des experts avaient estimé ces chiffres officiels gonflés.

Les élections de dimanche étaient initialement prévues en 2022. Elles ont été avancées pour calmer la contestation née fin 2019, expression d'un immense ras-le-bol populaire contre une



corruption tentaculaire et une économie en panne dans un pays riche en pétrole.

Réprimé dans le sang -au moins 600 morts et 30.000 blessés-, le mouvement s'est essoufflé après quelques mois. Des dizaines de militants ont été victimes d'enlèvements et d'assassinats, imputés aux factions armées fidèles à l'Iran, au rôle incontournable en Irak.

"La faible participation était à prévoir", a expliqué à l'AFP le

politologue Sajad Jiyad. "Les gens ne sont pas convaincus que les élections entraîneront un changement, et une amélioration des performances du gouvernement ou dans la prestation des services publics".

"Ce n'est pas seulement la légitimité du prochain Premier ministre qui sera remise en cause. Mais aussi la légitimité du gouvernement, de l'Etat et du système entier", selon lui.

Selon des experts, les grands

blocs traditionnels devraient préserver leur représentation dans un Parlement fragmenté, où l'absence d'une majorité claire devra obliger à négocier des alliances.

Le turbulent mais influent clerc chiite Moqtada al-Sadr, dont le courant est considéré comme favori, s'est félicité du "succès" du processus électoral.

En cas de victoire avérée, le courant sadriste devra encore composer avec les grands rivaux pro-Iran du Hachd al-Chaabi,

entrés au Parlement pour la première fois en 2018 en surfant sur la victoire contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

Si la scène politique reste polarisée sur les mêmes dossiers sensibles -que ce soit la présence des troupes américaines ou l'influence du grand voisin iranien- les partis entameront de longues tractations pour s'accorder sur un nouveau Premier ministre, poste qui revient traditionnellement à un musulman chiite.

L'Irak annonce l'arrestation d'un leader de l'EI recherché par Washington

Les services de renseignement irakiens ont capturé lors d'une opération hors d'Irak un leader du groupe Etat islamique (EI), Sami Jasim al-Jaburi, recherché par les Etats-Unis et présenté comme un responsable financier de l'organisation jhadiste, a-t-on annoncé lundi de source officielle.

Washington offre une récompense de cinq millions de dollars pour toute information concernant ce responsable ayant joué "un rôle essentiel dans la gestion des finances" de l'EI, selon un programme anti-terrorisme du département d'Etat américain.

Présenté comme un ancien ad-

joint de l'ancien chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, Sami Jasim al-Jaburi a été capturé dans une opération des services de renseignement "à l'extérieur des frontières" irakiennes, a tweeté le Premier ministre d'Irak Moustafa al-Kazimi.

Le Premier ministre ne précise pas où le leader jhadiste a été capturé, mais assure que l'opération a coïncidé avec les législatives anticipées de dimanche, quand "les héros des forces de sécurité protégeaient les élections".

Sami Jasim al-Jaburi est "considéré comme l'un des plus recherchés au niveau international, et il est proche de l'actuel chef de l'organisa-

tion" jhadiste, Abou Ibrahim al-Hachemi al-Qourachi, selon un communiqué des forces de sécurité.

Le communiqué le présente comme "le superviseur des dossiers financiers et économiques de l'organisation terroriste EI".

En septembre 2015, le Trésor américain l'a inscrit sur sa liste de "terroristes" visés par des sanctions.

"Alors qu'il était adjoint de l'EI dans le sud de Mossoul (nord de l'Irak) en 2014, il aurait occupé un poste de ministre des Finances de l'EI, supervisant les revenus du groupe tirés des ventes illicites de pétrole, de gaz, d'antiquités", selon le programme "Rewards for Jus-

tice" du département d'Etat.

Après une montée en puissance fulgurante en 2014 en Irak et en Syrie voisine et la conquête de vastes territoires, l'EI a vu son "calif" vaciller sous le coup d'offensives successives dans ces deux pays. L'Irak a proclamé sa victoire contre les jhadistes fin 2017 et l'EI a été défait en Syrie en 2019.

Aujourd'hui l'EI "maintient une présence largement clandestine en Irak et en Syrie et mène une insurrection soutenue de part et d'autre de la frontière entre les deux pays", selon un rapport onusien publié début 2021.

Dans ces deux pays, l'organisa-

tion jhadiste conserverait "en tout 10.000 combattants actifs", d'après ce rapport.

Traqué, le "calife" Abou Bakr al-Baghdadi est mort dans une opération américaine en octobre 2019 en Syrie.

Mais l'EI reste une menace, ses combattants ayant renoué avec la clandestinité et continuant de mener des attentats en Irak et en Syrie.

Le dernier attentat d'envergure revendiqué par l'EI en Irak a visé en juillet dernier un marché du quartier chiite de Sadr City à Bagdad qui a fait une trentaine de morts.

La prochaine étape des crypto-monnaies

Les régulateurs du monde entier sévissent contre les crypto-monnaies. La Chine les a interdits. Les Etats-Unis envisagent une série de mesures visant à les freiner. La Banque d'Angleterre élabore des exigences de fonds propres pour les institutions financières qui les détient. Mais, loin d'être un désastre pour l'industrie de la cryptographie, la réglementation est vitale pour ses perspectives à long terme.

Le développement du marché de la cryptographie a commencé par ce que l'on peut au mieux décrire comme l'étape de «innovation produit». La technologie Blockchain a permis aux gens d'aborder d'anciennes questions (Qu'est-ce que l'argent ? Comment l'art peut-il être créé et valorisé ?) d'une nouvelle manière. Cela a abouti à des applications très visibles, telles que des monnaies virtuelles et des œuvres d'art symboliques. Mais cela a également permis des innovations moins prestigieuses dans un large éventail de domaines, du suivi des expéditions de conteneurs à l'amélioration de l'intégrité des dossiers de soins de santé.

L'impact de la blockchain sera-t-il révolutionnaire ? Cela dépend de ce que vous considérez comme une «révolution». Robert Gordon de la Northwestern University, par exemple, se demande si l'impact des innovations technologiques plus récentes sera aussi profond que celui des percées précédentes. Les téléphones intelligents s'avèreront-ils aussi importants que l'électricité ? Le commerce électronique sera-t-il aussi transformateur que la vapeur ? L'impact d'Internet peut-il se comparer à celui de la radio et du télégraphe ?

Révolutionnaire ou non, la blockchain aura sans aucun doute un impact significatif sur une variété d'industries traditionnelles car elle stimule la création de nouvelles entreprises, produits et applications. En fait, cela se produit déjà. Cette «intégration» des applications blockchain marque la fin de la première étape du développement de la technologie.

Désormais, la crypto-monnaie entre dans la prochaine phase de son évolution : devenir un actif investissable. Certes, les crypto-monnaies sont déjà un atout, avec une capitalisation boursière d'environ 2.000 milliards de dollars. Mais c'est un marché entaché de fraude, de scandales, de délits d'initiés, de systèmes de pompage et de vidage et d'autres activités louches ou illégales.

C'est le cas même pour les crypto-



monnaies "les plus sûres", les stablecoins, qui sont censées être adossées à des devises fortes. En fait, Gary B. Gorton, mon collègue à Yale, et Jeffrey Zhang, membre du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine, comparent les pièces stables aux billets de banque privés qui circulaient pendant «l'ère de la banque libre» aux Etats-Unis, de 1837 à 1862, date à laquelle n'importe quelle banque pouvait émettre sa propre monnaie. Avec des réglementations poreuses ou inexistantes, l'argent privé était sujet à des fluctuations de prix sauvages et à des paniques.

Si les pièces stables sont à peine réglementées, le reste du marché de la cryptographie est le Far West. C'est peut-être l'obstacle le plus sérieux au développement de l'industrie de la crypto-monnaie. Des règles du jeu claires sont essentielles si l'industrie veut attirer des capitaux institutionnels importants.

Dans l'état actuel des choses, les grands investisseurs institutionnels se détournent du secteur ou s'y lancent en «mode capital-risque», investissant au niveau de l'entreprise individuelle. S'ils doivent commencer à considérer les crypto-monnaies comme une classe d'actifs alternative - comme les monnaies fiduciaires, les matières premières ou les dérivés - trois conditions doivent être remplies.

Premièrement, il doit y avoir des données propres et fiables. Ici, le marché des crypto-monnaies a fait des

progrès importants. Bien que les informations financières restent imparfaites et incomplètes, de nombreux fournisseurs de données vont désormais au-delà des données de tarification, du moins pour les plus grandes crypto-monnaies. Les acteurs clés du secteur de la finance traditionnelle - comme le S&P Dow Jones, avec son portefeuille Digital Market Indices - constituent une référence méthodologique importante pour construire ces données et assurer leur crédibilité.

Deuxièmement, nous avons besoin de recherches qui facilitent une compréhension plus approfondie des crypto-monnaies en tant que classe d'actifs. La recherche académique a soutenu la création de plusieurs nouvelles classes d'actifs, telles que les produits dérivés et les fonds indiciaires, sans parler des approches d'investissement comme l'investissement factoriel. Maintenant, des progrès importants sont réalisés sur les crypto-monnaies.

Par exemple, Will Cong de Cornell, Ye Li de l'Ohio State University et Neng Wang de Columbia ont développé des modèles théoriques qui permettent d'évaluer les crypto-monnaies. Michael Sockin de l'Université du Texas et Wei Xiong de Princeton ont fait de même. Et Yukun Liu de l'Université de Rochester, Xi Wu de l'Université de Californie à Berkeley et moi-même avons étudié les crypto-monnaies du point de vue empirique de la valorisation des actifs et

avons conclu qu'elles peuvent être analysées à l'aide d'outils financiers conventionnels et devraient faire partie des investissements des investisseurs.

La troisième condition est un cadre réglementaire crédible. Dans l'état actuel des choses, un tel cadre reste naissant, notamment parce que la réglementation des crypto-monnaies présente des défis importants. Certaines sont conceptuelles et nécessitent le développement de nouvelles théories, ou la modification de théories existantes, en comptabilité et en droit. D'autres sont pratiques : par exemple, alors que les enregistrements de toutes les transactions sont publics, l'identité des parties exécutant les transactions est difficile ou impossible à vérifier. Et pratiquement toutes ces considérations sont mondiales, ce qui signifie que les régulateurs de la plupart des grands pays (au moins) devront coordonner leurs efforts de surveillance sans étouffer l'innovation.

Une fois ces défis surmontés et un cadre réglementaire efficace mis en place, les crypto-monnaies atteindront leur maturité. L'adolescence captivante et riche en expérimentation sera suivie de la mise en place d'une version plus prévisible du marché de la cryptographie dans laquelle les crypto-monnaies représentent une classe d'actifs crédible.

Par Aleh Tsyvinski
Professeur d'économie
à l'Université de Yale

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA
BENI AMEUR
CAIDAT OULED BOUALI
COMMUNE
OULED AAMER
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 9 novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune OULED AAMER, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :
Objet du Marché ;
1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022
Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité. Les concurrents

peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune oule-daamer.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
A/ Le dossier Administratif comprend :
a) La déclaration sur l'honneur
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce;
e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme;
f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et so-

lidaire en tenant lieu
La caution provisoire est fixée comme suit :
Objet du Marché.
1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.
B) Le dossier Technique comprend :
1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
C) Le dossier financier comprend : Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.
<http://www.marchespublics.gov.ma>
N°8532/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA
BENI AMEUR
CAIDAT OULED
BOUALI COMMUNE
OULED AAMER
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09 novembre 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune OULED AAMER, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :
Objet du Marché ;
1) Souk hebdomadaire du 01/01/2022 au 31/12/2022
Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune oule-daamer.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
A/ Le dossier Administratif comprend : a) La déclaration sur l'honneur
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce
e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et so-

lidaire en tenant lieu
La caution provisoire est fixée comme suit :
Objet du Marché.
1) SOUK HEBDOMADAIRE 8.000,00 dhs.
B) Le dossier Technique comprend : 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
C) Le dossier financier comprend :
Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.
<http://www.marchespublics.gov.ma>
N°8533/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de signalisation verticale de la route Nationale N°9 du PK125+000 au PK231+000 -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/2021

OUVERTURE DES PLS LE 09/11/2021

Le 09/11/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de signalisation verticale de la route Nationale N°9 du PK125+000 au PK231+000 -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatorze Mille Cinq Cent Dirhams (14 500,00 DH)**.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Neuf cent soixante-sept mille cinq cent soixante-deux Dirhams (967 572,00DH) TTC**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :**

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification est exigée pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
X	X,2	2

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- Les attestations, ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N°8529/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE EL BOROUJ

AVIS DE DEPOT

Le public est informé du dépôt au siège de la commune d'El Borouj, d'un projet du plan d'aménagement de la ville (plan et règlement N° AUS/01/2021).

Pendant un délai d'un mois à compter du 21/10/2021 au 19/11/2021, le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du public au siège communal, aux heures d'ouvertures des bureaux.

N°8530/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
القليم تارودانت
الجماعة الترابية الفرجة

أعلان عن امتحان الكفاءة المهنية
لإقتناء موظفي جماعة الفرجة

✓ بناء على قرار رئيس مجلس جماعة الفرجة رقم 2021/56 القاضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 7.

✓ بناء على قرار رئيس مجلس جماعة الفرجة رقم 2021/57 القاضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية السلم 7.

✓ بناء على قرار رئيس مجلس جماعة الفرجة رقم 2021/58 القاضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى السلم 8.

تنظم الجماعة الترابية لفرجة يوم 2021/11/08 امتحانات الكفاءة المهنية لقتناء الموظفين المتميزين لمزايا الجماعة المتوفرين على أقدمية 6 سنوات من الخدمة التقفية بهذه الصفة وذلك وفق الجدول التالي.

إطار الأصلي	إطار الترقية	شروط لولوج الامتحانات	عدد المناصب المتبقية	إيداع الترشيحات
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المرشحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من إطار أو الدرجة الثالثة للخدمة بهذه الصفة	يحدد عدد المناصب المتبقية في مئتها في حدود 13% من عدد الموظفين المتوفرين للخدمة بهذه الصفة	نوع الترشيحات يكتب في أجل أقصاه 2021/11/04
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية			
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى			

N°8531/PA

Sté INCHAAT IMANE s.a.r.l/ au capital : 100.000,00 dh Siège social : 27, rue imouzar RC : 847 Al Hoceima. CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée Générale extra ordinaire du 24/09/2021 de l'associé unique de la société dite INCHAAT IMANE SARL-AU au capital de 100.000,00 DH dévisé en 1000 parts de 100 DH chacune a décidé :

- L'approbation du rapport du liquidateur.
- L'approbation du compte définitif de la société.
- La clôture définitive de la liquidation et donner quitus au liquidateur et le libérer de son mandat.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance d'Al Hoceima, le 27/09/2021 sous le numéro 660.

N°8534/PA

STE EXPO LOISIRS SARL - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 20/07/2021, l'A.G.E décide ce qui suit :

- Cession des parts de Mr. BRAHIM BALHOUH 50 parts au profit de Mlle. HASNA BALHOUH 25 parts.

- Modification statutaire, Le capital social est réparti de la manière suivante:

Mr. BRAHIM BALHOUH (25) parts.

Mr. HICHAM BALHOUH (25) parts.

Mr. ACHRAF BALHOUH (25) parts.

Mlle. HASNA BALHOUH (25) parts.

-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal d'instance d'Inzagane le 15/09/2021 sous n° 1923 et registre de commerce n°12257.

N°8535/PA

Fiduciaire MAY Consulting 0522 604 416 7, Rue lieutenant Fernand, la villette « EDDAIF TRANS SARL » Création

Au terme d'un acte SSP en date de 29/09/2021 à CASABLANCA a été établi les statuts d'une SARL, dont les Caractéristiques sont:

DENOMINATION: EDDAIF TRANS SARL.

L'Objet social: TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES.

Siège social : Res Al Boustane 2 Imm 1 Mag 1 Sidi Bernoussi Casablanca.

Capital social: 100.000,00 Dhs.

Composé de 1000 parts sociales de 100Dhs, réparties comme suit:

Mr. EDDAIF Redouane: ----- 500 parts sociales.

Mr. ATIFI Nour-eddine: ----- 500 parts sociales.

Gérance: La Société est gérée par les cogérants:

Mr. EDDAIF Redouane et Mr.

ATIFI Nour-eddine Durée: 99 ans. La création a été effectuée au CRI, Le 01 octobre 2021 sous le numéro RC N° 518465 à Casablanca. N°8536/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Culture

De la Jeunesse et des Sports

Département de la Culture

APPEL D'OFFRE OUVERT

N°04/DRCOO/2021

MARCHE RESERVE

AU PME

Le 10/11/2021 à 11heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Régionale de la Culture - Région de l'Oriental à Oujda, à : Avenue Zayed Ben Soltan, Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres pour Acquisition et fourniture du matériel et du mobilier de bureaux au centre culturel de Bouarfa, Province de Figuig. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des

Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Culture Région de l'Oriental à Oujda, Il peut être téléchargé à partir du Portail des marchés de l'état (http://www.marches-publics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé : Quarante mille dirhams 40 000.00 dh.

• L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :un million trois cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-huit centimes toutes taxes comprises (1 314578.88 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31, du décret n° 02.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

↳ Soit déposer leurs plis

contre récépissé au bureau d'ordre, la Direction Régionale de la Culture Région de l'Oriental, Oujda.

↳ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité, ↳ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. ↳ Soit envoyer les plis par voie électronique.

Les prospectus et les documents techniques de tous les articles et les échantillons des articles suivants : 6-8-9-10-20-21-24-32-37 exigés par le dossier d'appels d'offres doivent être déposés à la direction régionale de la Culture à l'Oriental, Oujda, avant le 09/11/2021 à 16heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de la consultation.

N°8537/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :48/2021/INV

Le 03/11/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 48/2021/INV, pour :

lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux de remplacement de Neuf (09) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20000.00 (Vingt mille dhs)	1345269,60 Dhs (Un Millions Trois Cent Quarante Cinq Mille Deux Cent Soixante Neuf Dirhams Soixante Centimes)
2	Travaux de remplacement de Neuf (09) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20000.00 (Vingt mille dhs)	1345269,60 Dhs (Un Millions Trois Cent Quarante Cinq Mille Deux Cent Soixante Neuf Dirhams Soixante Centimes)
3	Travaux de remplacement de Six (06) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	13 000.00 (Treize mille dhs)	892 680,00 Dhs (Huit Cent Quarante-Vingt Mille Six Cent Quarante-Vingts Dirhams)
4	Travaux de remplacement de Huit (08) salles de classe et une administration en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20 000.00 (Vingt mille dhs)	1 338 952,80 Dhs (Un Millions Trois Cent Trente Huit Mille Neuf Cent Cinquante Deux Dirhams Quatre-Vingts Centimes)
5	Travaux de remplacement de Neuf (09) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20 000.00 (Vingt mille dhs)	1335448,80 Dhs (Un Millions Trois Cent Trente Cinq Mille Quatre Cent Quarante Huit Dirhams Quatre-Vingts Centimes)
6	Travaux de remplacement de Dix (10) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22000.00 (Vingt-deux mille dhs)	1 490 439,60 Dhs (Un Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Dix Mille Quatre Cent Trente Neuf Dirhams Soixante Centimes)
7	Travaux de remplacement de Huit (08) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	17000.00 (Dix-sept mille dhs)	1 189 532,40 Dhs (Un Millions Un Cent Quarante-Vingt Neuf Mille Cinq Cent Trente Deux Dirhams Quarante Centimes)
8	Travaux de remplacement de Onze (11) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	24000.00 (Vingt quatre mille dhs)	1 631 818,80 Dhs (Un Millions Six Cent Trente et Un Mille Huit Cent Dix Huit Dirhams Quatre-Vingts Centimes)
9	Travaux de remplacement de Neuf (09) salles de classe et Trois(03) administrations en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	24000.00 (Vingt quatre mille dhs)	1 789 698,00 Dhs (Un Millions Sept Cent Quarante-Vingt Neuf Mille Six Cent Quarante-Vingt Dix Dirhams)
10	Travaux de remplacement de Sept (07) salles de classe en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	15000.00 (Quinze mille dhs)	1 039 078,80 Dhs (Un Millions Trente Neuf Mille Soixante Dix Huit Dirhams Quatre-Vingts Centimes)
11	Travaux de remplacement de Huit (08) salles de classe et une administration en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20 000.00 (Vingt mille dhs)	1339436,40 Dhs (Un Millions Trois Cent Trente Neuf Mille Quatre Cent Trente Six Dirhams Quarante Centimes)
12	Travaux de remplacement de Onze (11) salles de classe et Deux(02) administrations en préfabriqués écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	25000.00 (Vingt Cinq mille dhs)	1 936 164,00 Dhs (Un Millions Neuf Cent Trente Six Mille Cent Soixante Quatre Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

lot	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A2	4
2	A	A2	4
3	A	A2	5
4	A	A2	4
5	A	A2	4
6	A	A2	4
7	A	A2	4
8	A	A2	4
9	A	A2	4
10	A	A2	4
11	A	A2	4
12	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8540/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :47/2021/INV

Le 03/11/2021 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et recherche scientifique à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 47/2021/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux de construction des murs de clôtures aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs)	289944,00 Dhs (Deux Cent Quarante-Vingt Mille Neuf Cent Quarante Neuf Dirhams)
2	Travaux de construction des murs de clôtures aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs)	364884,00Dhs (Trois Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Quarante-Vingt Dirhams)
3	Travaux de construction des murs de clôtures aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	6 000,00 Dhs (Six Mille Dhs)	384972,00 Dhs (Trois Cent Quarante-Vingt Quatre Mille Neuf Cent Soixante Douze Dirhams)
4	Travaux de construction des murs de clôtures aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs)	299880,00 Dhs (Deux Cent Quarante-Vingt Dix Mille Huit Cent Quarante-Vingts Dirhams)
5	Travaux de construction des murs de clôtures aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dhs)	294912,00 Dhs (Deux Cent Quarante-Vingt Quatre Mille Neuf Cent Douze Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°8538/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عصالة إقليم شيشاوة
دائرة أماتوكة
قيادة أماتوكة
جماعة رحالة

إعلان عن مباراة

الكفاءة المهنية لولوج منصب مساعد إداري الدرجة الأولى المسلم

يعان رئيس المجلس الجماعي رحالة، عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج منصب مساعد إداري من الدرجة الأولى وذلك يوم : 31 أكتوبر 2021 على الساعة التاسعة بمقر جماعة رحالة (المعامل 3) المساعدون الإداريون من الدرجة الثانية الذين قضوا 06 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة، عدد المناصب الممتحن بشأنها: منصب واحد لكل فئة.

ويشتمل الامتحان على ما يلي :

• الاختبارات الكتابية :

1 - اختبار كتابي : يتعلق بالقطاع المعنى (المعدة : 03) ساعات (المعامل 3)

الاختبار الشفوي :

تألف فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الانضمام، ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها (المعامل 3) تمتع عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية كل نقطة تقل عن 20/05. تأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المرشوحون الحاصلين على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبار الكتابي دون الحصول على نقطة إحصائية.

وعلى الراغبين في المشاركة، إيداع ملفاتهم مباشرة لدى مصلحة الموظفين بالجماعة.

وتتكون ملفات الترشيح من الوثائق التالية :

1 - طلب خطي موجه لرئيس المجلس

2 - نسخة من اخر قرار الترشيح

ويعتبر يوم 27 أكتوبر 2021 آخر أجل لقبول طلبات الترشيح.

رحالة في : 2021/10/08

رئيس المجلس الجماعي

N°8539/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELLA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M. AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

Le 09/11/2021, il sera procédé dans les bureaux du secrétaire général de la Province d'El Kella des Sraghna. (Salle Ait-Abdelmoula Abdelouahab) l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : * 07/2021/FDR A10:00 H : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE DE GROS A LA CT EL KELLA - LOT : (VORIE).
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 dhs (Soixante Mille Dhs).
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 689 236,00 DH (Deux Millions Six Cent Quarante-Neuf Mille Deux Cent Trente-Six Dhs).
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des

articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El Kella des Sraghna.
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El Kella des Sraghna. - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 des règlements de consultation. - Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après : Secteur : B; Classe : 4
Qualification : B1-B5
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par

le règlement de la consultation. N°8545/PA
« SOTRADIOR » SARL
SARL AU CAPITAL DE 1.000.000 DIRHAMS
DOUAR CHETABA BENI OUKIL C.R. ISLY OUIDJA
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/09/2021, les associés ont approuvés les résolutions suivantes :
- l'acceptation du transfert de SEPT MILLE QUATRE CENT TRENTE parts sociales (7.430) appartenant à M. KHELIFA LAID et KHELIFA ABDELHAK pour 1.570 parts sociales chacun, MLES KHELIFA FATIMA, KHELIFA NASSIRA, KHELIFA AICHA et KHELIFA SALMA pour 790 parts sociales chacune, et MME TABLAIT BELKHEIRI pour 1.130 parts sociales au profit de M. KHELIFA YAHYA.
- l'AGE constate la sortie définitive des associés ayant cédé la totalité de leurs parts sociales et M. KHELIFA YAHYA devient le seul détenteur de la totalité du capital de la société « SOTRADIOR ». - M. KHELIFA YAHYA est nommé comme gérant. - DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 05/10/2021 suivant S/N°3455 N°8546/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAI OU A LA MAJORATION N° : 57, 58, 59, 60/INV/2021
SÉANCE PUBLIQUE

Le 03 Novembre 2021 à partir de 10 heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

57/INV/2021	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 04 SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE A L'ECOLE AIT BEN HADDOU EN CONSTRUCTION MIXTE - COMMUNE TERRITORIALE D'AIT ZINEB, PROVINCE D'OUARZAZATE.	679 819,20 DH	10 000,00 DH
58/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DE (04) ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE EN CONSTRUCTION DE (05) SALLES DE CLASSES ORDINAIRES DANS LES CT D'OUARZAZATE, SKOURA, AMERZIGANE - PROVINCE D'OUARZAZATE.	861 436,80 DH	12 000,00 DH
59/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION EN CONSTRUCTION DE 08 SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL AU LYCEE COLLEGIAL ENNAKHLI ET LYCEE COLLEGIAL IDELSANE DANS LES COMMUNES DE : OUARZAZATE ET IDELSANE - PROVINCE DE OUARZAZATE.	1 077 984,00 DH	12 000,00 DH
60/INV/2021	TRAVAUX DE CREATION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE - NOUVELLE GENERATION- A LA COMMUNE DE TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE	1 376 113,20 DH	20 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. N°8542/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEFCHAOUEN). LOT N° 10: Equipement 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 106 DR9/CE/A/2021 à Lot unique
Séance publique

Avis Report

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi 08 Décembre 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 17 Novembre 2021 à Dix (10) heures du matin**, à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger N°8541/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de l'Enseignement Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Sud
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 25/2021/CH/INV « Séance publique »

Le 04 novembre 2021 à 10h30 mn, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de remplacement de trente et un (31) salles en préfabriqué par des salles en dur (structure en béton armé) aux établissements d'enseignement primaires implantés aux cercles administratifs Chichaoua et Imintanoute	71 700,00 dhs (soixante et onze mille sept cents dhs)
02	Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de remplacement de vingt-neuf (29) salles en préfabriqué par des salles en dur (structure en béton armé) aux établissements d'enseignement primaires implantés aux cercles administratifs Mejjat et Mtouga	70 300,00 dhs (soixante-dix mille trois cents dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualifications exigées	Catégorie exigée
EG : Etude Géotechnique	EG.1	4
CQ : Contrôle de Qualité	CQ.1	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives N°8554/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش-أسفي
الطيم اسفي
مفازة جروازة
مديرية المصيرية القديمة
الجامعة الترابية للمشتات
م.م البشرية

اعلان
عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة
المعشطات برسم سنة 2021

يعلم رئيس الجماعة الترابية للمعشطات أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية بمقر الجماعة لفائدة موظفيها المترشحين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية أول اختبار كتابي، وذلك وفق الجدول التالي.

تاريخ اجراء الامتحان	تاريخ ايداع الترشيحات	عدد المناصب المتبقية	شروط وولوج الامتحان	اطراف الترقية	الانظر الاصلى
2021/11/05	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في اجل الغد 2021/10/28	يحدد عدد المناصب المتبقية في المشفى في شكلها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المستوفين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطوار أو الدرجة إلى غاية أول اختبار كتابي.	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة
2021/11/05	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في اجل الغد 2021/10/28	يحدد عدد المناصب المتبقية في المشفى في شكلها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المستوفين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطوار أو الدرجة إلى غاية أول اختبار كتابي.	مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الثالثة
2021/12/31	تودع الترشيحات لدى مصلحة الموارد البشرية في اجل الغد 2021/12/22	يحدد عدد المناصب المتبقية في المشفى في شكلها في حدود 13 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المستوفين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الأطوار أو الدرجة إلى غاية أول اختبار كتابي.	مساعد اداري من الدرجة الاولى	مساعد اداري من الدرجة الثانية

- يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
- 1- طلب الترشيح لاجتياز المباراة موجه الى السيد رئيس الجماعة الترابية للمعشطات.
 - 2- نسخة من قران العينين في الدرجة
 - 3- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.

N°8543/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE DE MISSOUR
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE PUBLICATION DE L'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Le président du conseil de la commune de missour porte à la connaissance du personnel remplissant les conditions requises, visées ci-dessous, que l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021, aura lieu au siège de la commune de missour.

AVANCEMENT AU GRADE	CONDITIONS REQUISES (au moins 6 ans d'ancienneté par grade)	DATE D'EXAMEN	DERNIER DELAIS DE DEPOT DE CANDIDATURE	NOMBRES DE POSTE DISPONIBLE
ADMINISTRATEUR 2° GRADE	ADMINISTRATEUR 3° GRADE	13/11/2021	10/11/2021	01
TECHNICIEN 2° GRADE	TECHNICIEN 3° GRADE	13/11/2021	10/11/2021	01
TECHNICIEN 3° GRADE	TECHNICIEN 4° GRADE	13/11/2021	10/11/2021	01
ADJOINT ADMINISTRATIF 2°GRADE	ADJOINT ADMINISTRATIF 3°GRADE	13/11/2021	10/11/2021	01
ADJOINT TECHNIQUE 2°GRADE	ADJOINT TECHNIQUE 3°GRADE	13/11/2021	10/11/2021	05

N.B: Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune de missour N°8544/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537743001
GSM: 0661205870.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/08/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «MOROCCO PROTECTIVE COATINGS CONTRACTOR» SARL.
Siège Social : N°30 APPT 08 RUE MOULAY LOUKILI HASSAN - RABAT.
Associé :

Mr. MOHAMMED AMINE LEGSIR, apporteur en numéraire 75 000.00 Dhs soit 750 parts sociales
Mr. MOUNIR AMJOUN, apporteur en numéraire 25 000.00 Dhs soit 250 parts sociales
TOTAL 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : Travaux divers ou construction (entrepreneur de) L Négociant.
Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant). Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS. Gérance : la société est gérée par : Mr. MO-

HAMMED AMINE LEGSIR. Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de Rabat sous le N°155169, et Dépôt légal a été effectué le 07/10/2021 sous le N°9502.
N°8547/PA
O CAPITAL AFRICA Société anonyme au capital de 2.000.000 de Dirhams Siège social : Casablanca, 81-83, Avenue de l'Armée Royale R.C. n° 250.891 – IF: 40457634 Modification de la dénomination sociale Au terme de l'Assemblée

Générale Extraordinaire du 3 septembre 2021, les actionnaires de la société O CAPITAL AFRICA (la «Société») ont décidé :
- De modifier la dénomination sociale de la société qui sera dorénavant dénommée « O CAPITAL AFRICA » au lieu de «FinanceCom Afrique »
- De modifier corrélativement l'article 2 des Statuts. Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Casablanca a été effectué le 4 octobre 2021 sous le numéro 795183.
N°8550/PA

AMANZAL DE TRANSPORT TOURISTIQUE «SARL» AU CAPITAL DE 100 000,00 dhs.
SIÈGE SOCIAL : HAY AL MASSIRA 3 «C» N° 338 Marrakech
MODIFICATION STATUTAIRE :
1- Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/07/2021, enregistré à Marrakech le 09/08/2021, les associés décident la nomination de M. OUTZOURHIT ABDELLAH, titulaire de la CNI N° EE20584. Co-gérant de la société AMANZAL DE TRANSPORT

TOURISTIQUE «SARL» pour une durée illimitée.
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 08/10/2021 sous le N° 128336, registre de commerce N° 17357.
N°8551/PA
FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L.
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKA 3 ETAGE N OUIDJA
Tél. 0536689121
STE OLIVOS
Aux termes de deux actes de cession des parts en date du 29/09/2021 et un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/10/2021 les associés Mr. RACHID RHIYOURHI, Mr. HICHAM RHIYOURHI et Mr. SOUFIANE RHIYOURHI, décident :
1- l'extension de l'objet
2- Ratification de la cession de parts sociales entre associés
3- Augmentation du capital
4- démission d'un gérant et modification de la signature
Modification corrélatrice des statuts : l'article 2 (l'objet), 6(capital), 7(les apports), 8(les parts sociales) 15(la gérance) 16(la signature) des statuts se trouvent modifiés. Ainsi que la refonte des statuts
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 08/10/2021 SOUS N° 3511
N°8552/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL

PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE

ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Président du conseil provincial de Khénifra, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

TRAVAUX

Secteur	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P.M.E, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
Travaux d'aménagement	- Travaux d'aménagement du site Chellal à la ville de Khénifra (Génie civil, équipement hydroélectrique)	Ville de khénifra	Appel d'offres ouvert	Octobre-Novembre 2021	Service des marchés / DBM	NON

N°8553/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Département de la Jeunesse
Direction Régionale Fès/Meknes



APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX
N° : 08 /2021

Le mardi 09/11/ 2021 à 11h00 du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la direction régionale du ministère de la jeunesse à Fès l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres, Ouvert sur offres de prix, séance publique, concernant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE PROXIMITE OMNISPORTS
A RIBAT LKHEIR
-LOT UNIQUE-

MONTANT DE L'ESTIMATION EN DHS	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE EN DHS
1 499 700,00 Dhs (Un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent Dirhams)	40 000,00 Dhs (Quarante mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans la direction Régionale de la Jeunesse Bureau des Marchés, A.V Chefchaoui Fès, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans la direction régionale de la Jeunesse 01 boulevard Chefchaoui ville nouvelle Fès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.

***Pour les concurrents installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	4	A2-A5

***Pour les concurrents non installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°8548/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
d'appel d'offres ouvert
N° 13/2021/BP

Le président du conseil Provincial de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 13/2021/BP relatif aux : **Travaux d'aménagement du site Chellal à la ville de Khénifra (Génie civil, équipements hydroélectriques)-Province de Khénifra**, publié dans les journaux :

- Libération n° 9422 du 22/09/2021
- Itihad Lichtiraki n° 12949 du 23/09/2021

Lesdites modifications concernent :

- la date d'ouverture des plis qui est reportée au 25/10/2021 à 10 heures au lieu de 15/10/2021 à 10 heures.
- Pour le dossier technique il doit comprendre la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualification exigés
A	4	A2
J	4	J2

Le reste inchangé.

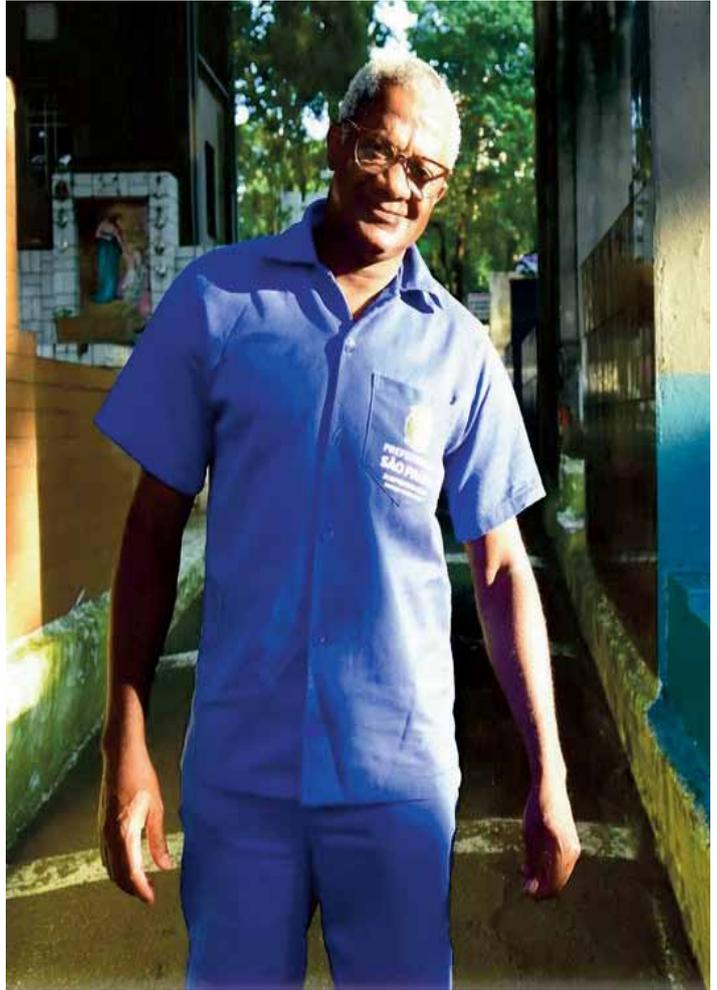
Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N°8549/PA

Portrait

Fossoyeur et philosophe

Les deux vies du Brésilien Osmair Cândido



La pandémie «a été horrible, pire qu'un cauchemar», se souvient le fossoyeur-philosophe Osmair Cândido, dans le petit cimetière de Penha, à Sao Paulo, aujourd'hui rendu aux chats qui prennent le soleil lascivement sur les tombes, au milieu des plantes en pot.

«Avant on n'avait qu'un enterrement par semaine» mais au pire moment du Covid «c'était jusqu'à 18 par jour», dit-il à l'AFP. «On ne voit ça que chez Dante».

Fossoyeur depuis 30 ans, Osmair Cândido, un sexagénaire noir aux gestes et au verbe doux, est aussi un lettré. Un philosophe.

Si parfois il a pleuré quand l'hécatombe s'est abattue sur Sao Paulo, la philosophie, assure-t-il, l'a empêché de s'évanouir près des fosses comme ses collègues.

Avec Heidegger, Kierkegaard, Kant, Hegel et Diderot, il a pu «accepter la mort». Mais c'est surtout «les aphorismes et la pensée» de Nietzsche et «la catharsis des Grecs» qui l'ont «beaucoup aidé dans les moments les plus difficiles».

Car quand il sortait de chez lui le matin, Osmair Cândido ne savait pas s'il rentrerait du cimetière «vivant ou mort, contaminé ou pas». Le soir, il prenait «une, deux, trois ou quatre douches».

Il y a six mois, «les corbillards arrivaient à touche-touche et il y avait en attente 100 ou 200 cercueils empilés.

Personne ne voulait y toucher, prendre le risque», se souvient le fossoyeur, qui n'a jamais été contaminé.

La pire épreuve a été l'enterrement d'un adolescent. «De l'autre côté du mur, j'ai entendu le cri d'une femme. Son cri est arrivé avant le corps de son fils». Après elle s'est agrippée au cercueil, empêchant la mise en terre.

En trois décennies, Osmair Cândido a inhumé plus de 3.000 défunts. «Pendant toutes ces années, j'ai vu très

peu de gens préparés à la mort. La mort exige beaucoup de respect, d'attention et de silence».

Sous le chant des oiseaux, le fossoyeur déroule le fil de sa vie en circulant entre les tombes du cimetière arboré, les Saintes Vierges en plâtre défraîchies, les archanges éborgnés, les photos jaunies d'un parent disparu.

Il profite du calme des lieux qui n'attendent pas de nouveau mort ce jour-là pour refaire un peu de ciment sur les vieilles tombes fleuries d'amarillis orange.

Tout a commencé, raconte-t-il, lorsqu'il a suivi dans sa jeunesse des cours d'allemand à la faculté Uniban de Sao Paulo, après avoir été boxeur et laveur de carreaux. Désargenté, il a dû arrêter ses études pour devenir fossoyeur. Il gagne aujourd'hui environ 3.000 réais par mois, à peine 500 euros.

«J'aimais beaucoup la littérature, mais je ne pouvais pas acheter de livres», se souvient-il. «Alors on m'en donnait. Et puis j'ai décidé d'étudier la philosophie. Ça m'a beaucoup plu».

Il s'inscrit grâce à une bourse à l'Université Mackenzie de Sao Paulo, dont il sort diplômé d'un master en 2007, tout en ayant communiqué par mail avec le philosophe Jean Baudrillard.

S'il a pu apprivoiser la mort, c'est qu'Osmair Cândido a une deuxième vie.

Cet homme svelte aux cheveux blancs et lunettes cerclées qui ne veut

pas dire son âge exact «par vanité» est professeur de philosophie.

Ce soir-là, par-dessus son jean et son polo, il a enfilé une blouse blanche portant le macaron de l'Association nationale de nécropsie. Citant Aristote, il enseigne l'éthique à de jeunes techniciens de l'autopsie qui prennent des notes.

Le fossoyeur, qui a pour habitude de se lever à 3h du matin, finit aussi actuellement d'écrire un livre de pensées philosophiques en trois volumes, dont deux sont consacrés à la pandémie. Plusieurs maisons d'édition veulent le publier.

«La philosophie m'a fait grandir, sortir de moi-même, comprendre et prendre en considération les autres et d'autres idées. C'a été un grand pas», explique-t-il.

S'il «adore» Emmanuel Kant, le fossoyeur a eu un peu de mal tout de même avec sa Critique de la raison pure. «Je l'ai lue jusqu'à 100 fois, jusqu'à comprendre! En portugais, mais certains passages en allemand», lance-t-il dans un éclat de rire.

Osmair Cândido croit que c'est grâce à ses philosophes qu'il n'a pas eu besoin d'aller suivre «des traitements dans des hôpitaux psychiatriques» comme ses collègues de cimetière.

«J'ai étudié la philosophie, aimé la philosophie et ainsi je mourrai», dit dans un grand sourire cet homme modeste.



La philosophie m'a fait grandir, sortir de moi-même, comprendre et prendre en considération les autres et d'autres idées. C'a été un grand pas

Sport

Bleu ciel à un an du Qatar

Avec Benzema en bonne étoile

Avec la Ligue des nations, les Bleus ont regoûté à l'ivresse d'un titre et remis un pied dans le gotha européen, avec Karim Benzema en buteur affamé, la fraîcheur d'un effectif renouvelé mais des automatismes à peaufiner, un an avant de défendre leur étoile au Qatar.

Menée 2-0 par la Belgique en demie (3-2), encore devancée au score par l'Espagne en finale dimanche (2-1), l'équipe de France a renversé la table en même temps que les certitudes de ses adversaires, parfois meilleurs qu'elle dans le jeu, pour s'offrir un trophée près de trois mois après l'Euro raté.

"Quand une équipe vient de marquer normalement l'autre est K.-O., c'est le moment de remuer le couteau dans la plaie", a constaté avec dépit Luis Enrique, sélectionneur d'une "Roja" rattrapée deux minutes seulement après avoir ouvert le score. La France a

montré "ce caractère et cet état d'esprit indispensables pour aller chercher un titre", a apprécié son homologue Didier Deschamps.

Des ingrédients à conserver au frais en vue du rassemblement de novembre, où les Bleus n'auront besoin que d'une victoire, contre le Kazakhstan ou en Finlande, pour se qualifier pour le Mondial, programmé fin 2022.

Au Qatar, les Bleus feront de facto partie des favoris, surtout après ce titre décroché face à deux nations majeures.

S'ils n'ont pas coulé face aux Belges puis aux Espagnols, les Tricolores le doivent en partie à leur phare d'attaque, Karim Benzema. L'attaquant du Real Madrid a amorcé la révolte en demi-finale, en marquant le premier but français puis en offrant le ballon du penalty à Kylian Mbappé pour l'égalisation. C'est lui aussi qui égalise face à la "Roja" d'une frappe lointaine teintée de talent et d'abnégation.



Rappelé avant l'Euro à la surprise générale, l'avant-centre de 33 ans tire ses coéquipiers vers le haut, les encourageant ou les orientant si besoin. Et si l'ex-banni fera face à la justice française ce mois-ci dans "l'affaire de la sex-tape", c'est pour l'heure le cadet de ses sous.

"Revenir avec cette équipe et gagner me rend très heureux. C'est la récompense de beaucoup de travail et aujourd'hui, je peux savourer ce trophée avec mes coéquipiers en sélection. Cela me donne beaucoup d'ambition avec cette équipe", a-t-il réagi après son premier titre gagné avec les Bleus.

Les perspectives sont d'autant plus belles que Didier Deschamps a su rajouter son effectif après l'Euro, avec quelques promesses d'avenir.

Au milieu, Aurélien Tchouaméni (21 ans) a offert une alternative intéressante à l'inamovible duo Pogba-Kanté en l'absence du second pour Covid-19. En dé-

fense, Jules Koundé (22 ans) et Theo Hernandez (24 ans) ont joué sur leur profil spécifique pour s'intégrer sans complexe au nouveau système tactique à trois défenseurs centraux, déployé avec succès depuis trois rencontres.

Et d'autres espoirs poussent: Moussa Diaby, Dayot Upamecano et Mattéo Guendouzi ont décroché leur premier trophée international avant leur 5e sélection, faisant oublier d'anciens habitués tels Olivier Giroud, Moussa Sissoko, Clément Lenglet, Kurt Zouma ou Nabil Fekir.

Par rapport à l'Euro, "les joueurs ne sont pas tous les mêmes, il y a de l'effervescence, de la concurrence. La meilleure vitamine, c'est de gagner des titres", a souligné Deschamps.

S'il a réfuté l'hypothèse d'un "manque de confiance" postérieur à l'Euro, Deschamps a reconnu que "le système (était) encore perfectible" et demandait "des ajustements".

Son schéma à trois défenseurs centraux et deux latéraux en mode "pistons" lui permet certes de recentrer son trio offensif Griezmann-Benzema-Mbappé, mais sa défense a parfois trop reculé, s'exposant à la puissance de Romelu Lukaku jeudi ou à la vitesse de Mikel Oyarzabal dimanche.

"Avec plus d'automatismes, on peut avoir moins de difficultés face à ce genre d'équipe", a assuré Deschamps.

Cela vaut aussi pour l'animation offensive: en neuf titularisations, le "triangle d'or" cherche toujours son match référence et fonctionne par intermittences, souvent en réaction.

"C'est vrai qu'on doit faire mieux, on le sait, mais le résultat, c'est la victoire à la fin. Si c'est comme ça qu'on doit gagner, pourquoi pas", a évacué Paul Pogba.

Les Bleus ont encore 13 mois pour trouver leurs marques.

Éliminatoires du Mondial-2022

Messi bourreau de l'Uruguay



Avec un Lionel Messi des grands soirs, à la fois buteur et détonateur, l'Argentine a vaincu l'Uruguay à l'usure, dimanche à Buenos Aires (3-0), et conforte sa deuxième place dans la poule de qualifications sud-américaines au Mondial-2022.

Deux cruels coups du sort pour l'Uruguay ont scellé une première mi-temps menée tambour battant avec pas moins de 10 occasions de buts et un poteau de part et d'autre.

Luis Suarez trouvait d'abord la main ferme d'Emiliano Martínez

(5e, 20e) avant de voir le poteau repousser sa demi-volée acrobatique (27e). Giovanni Lo Celso frappait lui la transversale après avoir dribblé Fernando Muslera (32e).

Lionel Messi, chef d'orchestre de l'animation argentine, cherchait lui aussi à se montrer décisif mais sa reprise instantanée aux 18 m, sur un centre à ras de terre que Lautaro Martínez a laissé passer entre ses jambes, frôlait le poteau (36e).

Mais c'est sans le vouloir, sur un ballon piqué de l'extérieur du pied gauche pour lancer Nicolas González en profondeur dans la surface, que Messi a trompé le pauvre gardien uruguayen surpris par le rebond et le raté de l'attaquant argentin (1-0, 37e).

La mauvaise fortune uruguayenne ne s'arrêtait pas là. Rodrigo de Paul héritait d'un centre

contré et marquait le deuxième but grâce au raté de Lautaro Martínez, qui manquait sa reprise de volée (43e).

Edinson Cavani était alors appelé en renfort à la pause mais c'est une fois de plus l'attaque argentine qui s'illustrait sous la baguette d'un Messi omniprésent.

C'est lui qui lançait De Paul sur la droite de la surface pour un centre instantané que Martínez reprenait au second poteau pour le 3e but (62e).

La messe était dite mais Messi a cherché à verser son obole au public argentin réuni dans le Monumental de Buenos Aires. Mais ni son tir enroulé du gauche hors cadre (80e), ni sa reprise du pied droit captée par Muslera (89e) ne sont venus récompenser son investissement avec l'Albiceleste.

"On fait un grand match et je trouve qu'on s'améliore encore", a

déclaré Messi après la rencontre. "C'était un match difficile et on se devait de le gagner. L'Uruguay était retranché derrière pour nous contrer et a été très dangereuse. Une fois qu'on a marqué le premier but, de nombreux espaces sont apparus".

Au final, les Argentins ont tiré 23 fois au but et trouvé 10 fois le cadre.

L'Argentine compte 22 points, derrière le Brésil (28) qui a fait match nul en Colombie (0-0), et creuse l'écart sur l'Equateur et l'Uruguay, à égalité avec 16 points.

De quoi rendre le sélectionneur uruguayen, Oscar Tabarez, quelque peu amer. Au point de lancer: "Nous devons fermer les sphincters, tous, et le principal, la bouche. La seule chose que nous pouvons faire valoir, ce sont les résultats que nous pourrions obtenir à l'avenir."

L'EN aspire à clore en beauté les fenêtres FIFA d'octobre

Objectif : *Surclasser la Guinée pour décrocher les barrages du Mondial*



Le Onze national donnera la réplique, ce soir à partir de 20 heures au Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat, à son homologue guinéen pour le compte d'un match en retard (2ème journée) des éliminatoires, groupe I-zone Afrique, du Mondial FIFA Qatar 2022.

C'est une équipe qui affiche un moral au beau fixe qui disputera cette rencontre après avoir réussi un joli petit chelem. La sélection nationale reste sur trois victoires de rang, ce qui lui permet de dominer cette poule avec un total de 9 points. Une situation des plus confortables dans la mesure où surclasser la sélection guinéenne ce soir est synonyme de qualification au match barrage prévu en mars prochain.

Pour préparer cette opposition, l'EN a regagné son camp de base au Complexe Mo-

ammed VI de football où elle a tenu une séance d'entraînement dimanche, alors que celle consacrée aux derniers réglages devait avoir lieu hier au Complexe Moulay Abdellah.

Il y a de fortes chances pour que le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, puisse reconduire quasiment les mêmes éléments alignés contre la Guinée-Bissau. L'on ne doit pas s'attendre à un turn-over au sein de l'effectif, et s'il y aurait des changements, ils devraient concerner peu de postes, de façon à donner davantage de temps de jeu aux titulaires de la sélection.

La Guinée, auteure de trois matches nuls jusqu'ici, reste, sur le papier, un adversaire largement dans les cordes de l'équipe nationale qui aspire à conserver son élan victorieux et à aligner un quatrième succès

consécutif. Et ce, après avoir disposé à l'entame des qualifs du Soudan (2-0), avant de prendre le meilleur en deux temps sur la Guinée-Bissau sur les scores-fleuves de 5 à 0 et de 3 à 0.

Le Onze national devra disputer les deux derniers matches de ces éliminatoires lors des dates FIFA arrêtées au mois de novembre prochain contre le Soudan le 11, match dont le lieu n'a pas encore été fixé, et la Guinée le 14 au Maroc.

Comme précité, une fois qualifiée, l'EN aura à jouer le match barrage en aller et retour, ultime étape pour décrocher le sésame de la Coupe du monde et qui connaîtra la présence des dix sélections qui termineront leaders de leurs poules respectives.

Si la sélection marocaine parvient à franchir avec succès le cap de ces éliminatoires, elle pourra disputer la 6ème Coupe du monde de son histoire, et ce après les éditions mexicaines en 1970 et 1986, américaine en 1994, française en 1998 et russe en 2018.

Mohamed Bouarab

Divers

Rahimi, meilleur joueur du mois aux EAU



L'international marocain Soufiane Rahimi, sociétaire d'Al-Ain FC, a été élu meilleur joueur du championnat émirati de football pour le mois de septembre. L'ancien aigle vert a devancé l'ex-Berkani, Laba Kodjo, son coéquipier à Al-Ain, et le Tunisien Mohamed Firas Belarbi.

De son côté, l'Ukrainien Sergey Rebrov, entraîneur de l'ancien Rajoui, a remporté le prix du meilleur coach, alors qu'Ali Khaseef, capitaine d'Al Jazira, s'est adjugé celui du meilleur portier. Auteur de performances très convaincantes depuis son arrivée au club émirati, Rahimi a, en quatre matches, marqué deux buts et délivré quatre passes décisives. Al-Ain FC est leader du championnat avec 14 points.

Natation

La 14ème édition des Championnats d'Afrique de natation se déroule à Accra, au Ghana, du 11 au 17 octobre, avec la participation du Maroc.

Conduite par le directeur technique Youssef El Haouat et l'entraîneur Selim Dra, la délégation marocaine comprend les nageurs El Fallaki Ilyas, Benhalima Hamza, El Gamah Sawsane, Rimi Jennate, Bahajoub Maryem et Alaoui Inass.

Initialement prévue à Durban, en Afrique du Sud, en avril 2020, la 14ème édition des Championnats d'Afrique de natation (messieurs et dames) a été reportée à cause de la pandémie de Covid-19.

En plus du Maroc, une cinquantaine de pays sont attendus au Ghana qui accueille pour la première fois de son histoire cet événement bi-annuel organisé par la Confédération africaine de natation amateur (CANA).

Test sierra-léonais pour l'EN A'

La sélection nationale A' affrontera ce soir à partir de 17 heures son homologue sierra-léonaise au titre d'un match amical, entrant dans le cadre de la préparation de l'équipe marocaine pour la Coupe arabe des nations qui aura lieu au Qatar du 30 novembre au 18 décembre prochains.

Avant ce troisième test, l'EN A' avait disputé deux autres matches amicaux contre la Gambie et le Soudan du Sud remportés respectivement sur les scores de 7 à 2 et de 2 à 0.

Pour rappel, lors de la Coupe arabe des nations, le Maroc évoluera dans le groupe C, aux côtés de l'Arabie Saoudite, de la Jordanie et de la Palestine.

Rallye du Maroc

Le Qatari Nasser Al-Attiyah reste leader

Le Qatari Nasser Al-Attiyah a consolidé sa place en tête du classement général du rallye du Maroc en remportant dimanche la 2ème étape, longue de plus 609 km.

Al-Attiyah et le navigateur français Mathieu Baume (Toyota Gazoo Racing) se sont imposés lors de cette étape disputée avec départ et arrivée à Zagora en 3h45:16.

Le Saoudien Yazeed Al Rajhi et le copilote britannique Michael Orr (Overdrive Toyota) ont occupé la 2ème place avec un chrono de 3h51:17, devant le Polonais Jakub Przygonski et le copilote allemand Timo Gottschalk (X-Raid Team) en 3h52:05.

Au général, Al-Attiyah est en tête avec

un total de 06h51:48, devant Al Rajhi (07h02:06) et l'Argentin Lucio Alvarez (07h24:20). Lundi, la troisième étape devait être disputée sur une distance de 604,60 km, dont 341,81 km chronométrés.

Tenue du 07 au 13 octobre sous le signe "Réouverture des portes du désert", l'édition 2021 du Rallye du Maroc connaît la participation de 260 concurrents.

Quatrième épreuve de la Coupe du monde du rallye cross-country FIA (Fédération internationale de l'automobile), la caravane du Rallye du Maroc représente 850 personnes entre concurrents, leur encadrement et l'organisation, durant près de dix jours dans l'enceinte du bivouac éphémère de Zagora.

Titan Desert MTB Marathon

Le Suisse Looser Konny remporte la 1ère étape

Le Suisse Looser Konny a remporté la 1ère étape de la course internationale de vélos tout-terrain (VTT) "Titan Desert MTB Marathon", disputée à Boumalne Dadès (province de Tinghir) sur un parcours de 100 km.

Konny s'est imposé en 3h53min 45sec, devançant les Espagnols Pablo Guerrero (3h53:46) et Haimar Zubeldia (3h53:52).

La deuxième étape, longue de 127 km, devait relier, lundi, Boumalne Dadès et Ait Yahya.

Plus de 400 participants prennent part à la 16ème édition de la course internationale "Titan Desert MTB Marathon", organisée en partenariat avec la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC).

En plus de la participation des coureurs marocains, cette épreuve, considérée

comme l'une des courses de référence dans le monde, connaît la participation de plusieurs champions de cette discipline, notamment les Espagnols Josep Betalú, qui détient quatre victoires, Julien Zuberer et Roberto Bou. Après les deux premières étapes montagneuses, les participants devront enchaîner avec un "marathon" sans aucune aide à la navigation, avant d'achever leur course dans le désert de Merzouga, sur des pistes sablonneuses et des tronçons rocaillieux.

Le "Titan Desert MTB Marathon", surnommé le Dakar du cyclisme, est une épreuve d'orientation, de résistance et d'endurance en VTT, disputée sous forme de challenge par étapes et destinée à tous les amoureux du VTT désireux de se dépasser et de vivre une expérience unique.

Des influenceuses habillées en tenues qui n'existent pas

La Britannique Daniella Loftus est une passionnée de mode qui s'habille virtuellement depuis un peu plus d'un an

Le succès est tel qu'elle a décidé de quitter son travail pour se concentrer sur cet univers

Isabelle Boemeke est une mannequin brésilienne qui vit aux Etats-Unis. Elle défile, mais parallèlement a décidé de créer un avatar, Isodope, qu'elle utilise pour défendre les vêtements virtuels et l'énergie nucléaire pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ces deux influenceuses portent des vêtements qui ne peuvent pas être achetés en boutiques, parce qu'ils n'existent pas.

"J'aime la mode. J'aime aller dans une boutique. J'aime toucher les vêtements", déclare Daniella Loftus, 27 ans dans une interview à l'AFP à Paris en marge de la Fashion week qui renoue avec les défilés physiques. "Et quand j'ai commencé avec ça, mes amis m'ont dit +Mais de quoi tu parles ?+ "

"Ce que je trouve fascinant, c'est qu'il y a toute une génération qui arrive, comme mes nièces de 14

ans, qui jouent à Fortnite, qui l'ont parfaitement compris", ajoute-t-elle.

"Pour eux, le numérique va influencer leur vraie vie", explique-t-il.

Daniella a travaillé comme consultante et en janvier elle a créé ("cette tenue n'existe pas) pour le plaisir. Grâce à ses contacts avec des créateurs numériques, elle a porté des tenues extravagantes et sur mesure. Comme s'il s'agissait de la haute couture.

Le succès a été immédiat.

"Pendant la pandémie nous sommes devenus à l'aise avec les premières expériences numériques. Coincés à la maison, les gens n'avaient rien à faire, nulle part où porter leurs beaux vêtements".

Pour elle, le monde virtuel est une échappatoire où on oublie "qu'on est comptable ou qu'on a des enfants" et où on devient un personnage avec des vêtements (virtuels) qui vont avec.

"La façon dont vous vous exprimez dans ces mondes virtuels est totalement différente".

Elle a payé 69 euros une de ses robes, verte avec une longue traîne. "Ce qui est beaucoup d'argent, mais ce n'est pas du vol", estime-t-elle.

"Je ne sais pas si beaucoup de gens qui achètent ce genre de choses en ligne veulent rencontrer d'autres personnes" dans le monde réel, dit-elle. "Je crois que bon nombre de vos besoins et désirs peuvent être satisfaits en ligne".

Isabelle Boemeke a décidé à 30 ans que les podiums ne lui suffisaient plus. Elle a commencé à s'intéresser à l'impact de l'industrie textile sur le climat. Selon une étude de 2015 de l'organisation Barnados, 92 millions de tonnes de vêtements sont jetés chaque année. Au Royaume-Uni, un vêtement est utilisé en moyenne sept fois.

Pendant la pandémie, elle est choquée par les images d'incendies de forêt en Amazonie.

Son attitude vis-à-vis de la mode numérique est essentiellement politique.

"J'ai créé Isodope comme identité parce que je voulais faire quelque chose de provocateur. Si j'apparaissais dans mes vidéos avec un t-shirt et un jean, elles n'auraient probablement pas le même impact", explique-t-elle dans un mail à l'AFP.

L'avatar Isodope ressemble physiquement à Isabelle, mais ce qui



apparaît au premier abord comme une vidéo de conseils beauté se transforme rapidement et avec humour en un message environnemental et pronucléaire.

"Je connais beaucoup de femmes qui achètent une robe, la portent une fois pour une photo et plus jamais. Elles pourraient réduire leur consommation et leurs déchets avec la mode numérique", explique-t-elle.

Un monde qui ne lui fait pas peur, où les uns seront munis d'in-

terfaces capables de créer des vêtements et d'autres porteront des lunettes qui permettent à vos vêtements de se transformer à leurs yeux.

Une "réalité augmentée", dans laquelle réalité et virtualité se confondent et se superposent.

Comme dans les jeux vidéo: "Si vous n'êtes pas attirant, si vous ne ressemblez pas à ce que vous aimeriez être, vous pouvez devenir ce que vous voulez", conclut Daniella Loftus.

Recettes

Boulette de Sardine au thym



Préparation :

laver et nettoyer les sardines (moi j'en lève même la peau) passer à la moulinette. Ajouter les épices: sel, poivre, cumin, piment doux, safran, jus d'un citron, ail, Thym, Gingembre, Persil haché, riz cuit dans l'eau, bien mélanger...

pendant ce temps, dans un tajine mettez les tomates (que j'ai rappé), sel, poivre, ail, persil, safran, Gingembre, feuille de laurier. disposer au dessus, les boulettes de sardine, ajouter un peu d'eau, vous mettez également quelques rondelles de citron, piment fort, olives selon votre choix, laisser cuire...

Ingrédients :

1 KG SARDINE
4 Gousses d'ails écrasés
1 càc piment doux 1 càc cumin
1 càc poivre 1 càc Thym (zaatar)
1 càc Gingembre
jus d'un citron
un peu de safran
3 tomates
2 feuilles de laurier
persil
sel
olives
citron coupés en rondelles
piment fort
150 g de riz

La voyante ne tient pas ses promesses Son client la poursuit en justice

Un Américain a assigné en justice une voyante qui affirmait pouvoir lever une malédiction amoureuse lancée contre lui mais n'a produit aucun résultat probant.

C'est sur internet que Mauro Restrepo avait trouvé Sophia Adams, "médium spécialiste des affaires de coeur", pour l'aider à se sortir de la mauvaise passe qu'il traversait avec son épouse.

Après lui avoir tiré les cartes, la voyante lui avait promis qu'il serait de nouveau heureux dans son mariage s'il lui donnait 5.100 dollars afin de procéder à un exorcisme, as-

sure-t-il.

Il aurait en effet été victime d'une "sorcière engagée par son ex-petite amie", selon la plainte déposée à Los Angeles.

Mais malgré le versement d'un généreux acompte de mille dollars, cet habitant de Los Angeles n'a constaté aucune amélioration et a décidé de poursuivre l'extra-lucide pour escroquerie.

Il assure avoir souffert d'insomnies, d'anxiété et de crises d'angoisse et réclame 25.000 dollars à titre de dommages et intérêts.

